

LA CARTELLISATION DES PARTIS POLITIQUES, UNE SOLUTION POUR RÉTABLIR UN ÉQUILIBRE PARTISAN ROMPU ? LE CAS DU PARTI SOCIALISTE FRANÇAIS.

Thierry Barboni

INTRODUCTION.

Parmi les modélisations les plus récentes, la théorie des partis cartels développée par R. S. Katz et P. Mair depuis plus d'une dizaine d'années maintenant (1992, 1993, 1994, 1995, 2002), se révèle sans doute de celles possédant un des potentiels heuristiques les plus certains. Bien que reposant sur des hypothèses fortes, cette théorie ouvre la voie à une appréhension renouvelée des partis politiques, centrée essentiellement sur les modalités des relations au sein du triptyque Etat-partis-société. Pour les auteurs, bien loin de disparaître¹, les partis politiques connaissent une nouvelle phase de développement marquée par l'investissement de la sphère étatique, ceci pour mieux compenser une perte de liens –de racines– avec la société civile, qu'il s'agisse de l'identification à une classe sociale, ou plus largement tout ce qui relève du phénomène d'encapsulation dans une communauté politique (cf. Neumann, 1966). On ne saurait à proprement parler d'idéal-type des partis cartels, tant les caractéristiques distinguées par R. S. Katz et P. Mair peuvent, pour beaucoup, relever d'autres modèles partisans². En revanche, ils identifient une tendance de l'évolution des partis politiques –l'aspiration vers l'Etat–, laquelle ne serait en rien exclusive d'autres modèles partisans (Katz et Mair, 2002). Dans cette perspective, il apparaît indispensable de s'appuyer sur l'aspect dynamique du modèle pour en mesurer empiriquement la validité, ce qui conduira à utiliser le terme cartellisation plutôt que cartel, manière d'apprécier un processus et d'en interroger la profondeur.

Katz et Mair (1993) identifient trois faces d'un parti politique³ dont les rapports renseignent sur les modalités de changement de l'organisation partisane. Sur cette base, et en s'appuyant sur la notion de configuration (Élias, 1985), il convient d'interroger le processus de cartellisation à l'œuvre à travers l'action des individus qui composent le parti : comment ceux-ci intègrent-ils les contraintes tant externes (ie. médiatisation, professionnalisation) qu'internes (ie. la notion de patrimoine génétique, Panebianco, 1988) de l'activité partisane. Autrement dit, la cartellisation est-elle un phénomène linéaire, inévitable, selon quelles modalités se déroule-t-elle ? Katz et Mair évoquent l'équilibre partisan qui s'établit au profit du « party in the office » pour souligner l'intégration dans l'Etat. En envisageant les partis politiques comme une configuration formée de trois faces, l'analyse des modalités de définition de cet équilibre devient possible. La cartellisation devient alors le passage d'un équilibre organisationnel à un autre.

Le Parti socialiste français offre un terrain révélateur des tensions engendrées par le changement d'équilibre organisationnel. Dès 1977, alors qu'il achève à peine sa phase d'institutionnalisation⁴, le PS entre de pleins pieds dans une période de professionnalisation liée à ses importants succès électoraux⁵. En 1981, l'accession de F. Mitterrand au pouvoir en 1981 bouleverse l'économie partisane socialiste, le PS devenant un parti au gouvernement, puis de gouvernement (Blondel et Cotta, 2000). Dans le cadre de cette analyse, il n'est pas possible d'insister ici sur la relation étroite tissée au sein de ce parti entre formes de l'organisation, doctrine politique et stratégie électorale. On a voulu plutôt insister le choix délibéré des dirigeants du parti de favoriser l'adaptation organisationnelle comme une solution présentant le moindre coût politique. Fait de flux et de reflux, le mouvement de

cartellisation apparaît comme un moyen pour les dirigeants socialiste de maîtriser les formes de développement du parti après l'accession au pouvoir. Alors qu'elle permet de souder le parti jusqu'en 1988, elle ne peut empêcher un déséquilibre organisationnel lié à la succession de F. Mitterrand et qui durera jusqu'en 1995, date à partir de laquelle L. Jospin reprendra les rênes du parti. Jospin tire alors les conclusions qui s'imposent en adaptant les formes et les pratiques du parti dans un sens qui renforce notablement sa cartellisation, préparant le retour au pouvoir de 1997.

I. DU CARTEL À LA CARTELLISATION: LES PARTIS POLITIQUES COMME CONFIGURATION PARTISANE.

A s'en tenir uniquement à confronter les propriétés des partis cartels au cas particulier du PS, il serait alors possible d'affirmer que le PS en est un. La démarche gommerait pourtant les spécificités du PS et ne rendrait compte que partiellement de la réalité nettement plus contrastée de ce parti. Pris isolément de leur contexte, la professionnalisation des instances nationales, le phénomène stratarchique, l'impératif gestionnaire, les sources de financement public, sont, par exemple, des caractéristiques aisément identifiables. Chacun de ces critères mis ensemble suffit-il à assimiler le PS à un parti cartel ? Un seul cas montre à quel point l'affirmation pose problème dans la pratique. La professionnalisation du siège, initiée en 1992-93, répond à des critères managériaux évidents : normes de recrutement sur diplôme, départementalisation des organes administratifs. Pour autant, le siège ne fonctionne pas de manière professionnelle, mais reste largement déterminé par les luttes internes organisées autour des courants : le siège demeure avant tout un trophée politique (Bailey, 1971) bien avant d'être un organe de rationalisation de l'activité partisane.

La modélisation de R. S. Katz et P. Mair renvoie de par les caractéristiques de leur modèle à une acception double du terme de cartellisation. D'une part, le terme renvoie aux évolutions organisationnelles des partis politiques, avec l'intégration dans l'Etat mais également avec l'intégration de nouvelles pratiques rendues nécessaires par la compétition politique, comme le recours à des professionnels par exemple. Il renvoie cependant également à des caractéristiques propres aux membres des partis eux-mêmes, notamment la transformation des hommes politiques en gestionnaires (*politics as profession*), caractéristiques qui, elles-mêmes, traduisent l'intégration par les partis politiques des exigences de leur statut, par exemple l'acquisition de la notion de parti de gouvernement. La cartellisation implique donc pour eux des aspects consubstantiels mais distincts qui témoignent de l'évolution des partis politiques, à partir de deux éléments, d'abord l'adaptation organisationnelle d'un parti, ensuite l'action de ses membres en fonction des propriétés qui sont les leurs. Au final, les deux auteurs semblent donner la priorité aux évolutions systémiques de la compétition politique, dont ils confondent dans une seule notion les effets structurels et propriétés individuelles. Cette confusion leur permet alors d'organiser leur modèle autour de cette proposition en circuit fermé en vertu de laquelle le système politique se modifie, les partis s'y adaptent de par l'action de leurs membres qui intègrent les nouvelles exigences de leur position institutionnelle, de même que les membres s'adaptent aux évolutions partisans. Il s'agit-là d'une perspective top-down qui empêche de saisir les modalités empiriques du changement partisan. L'avènement des partis de masses n'a pas entraîné la disparition des partis de cadres. La tendance à l'étatisation de la vie politique n'entraîne pas plus mécaniquement l'émergence de partis cartels : un parti s'adapte à son environnement en fonction de ses spécificités. La question est alors de savoir dans quelle

mesure peut-il s'adapter ? Dans cette perspective, identifier les caractéristiques propres aux partis cartels n'est plus alors qu'une première étape, à partir de laquelle il est ensuite possible d'analyser la structure de la configuration partisane dont dépend l'équilibre partisan entre les différentes faces du parti.

LE PARTI SOCIALISTE FRANÇAIS, UN PARTI CARTEL ?

S'interroger sur la cartellisation du Parti socialiste suppose dans un premier temps de mesurer la conformation de ce parti aux caractéristiques établies par Katz et Mair. Celles-ci seront ici regroupées autour de trois thèmes qui constituent le corps de la théorie des deux auteurs : élections, financement et relations membres-élites partisans.

LE SYSTEME ÉLECTORAL.

Peut-on appréhender le système politique français en termes de cartel, ce qui supposerait une entente entre les principaux partis de gouvernement en vue de maîtriser la compétition électorale ? Il est, à l'évidence problématique de rechercher les traces d'une quelconque entente entre ces partis. En revanche, les caractéristiques du système politique peuvent se lire comme leur permettant de « contenir » la concurrence afin de maintenir leur position dominante. Le système politique français s'organise autour de deux coalitions chacune dominée par un parti de gouvernement, l'UMP (ex-RPR) et le PS, autour desquels gravitent des forces d'appoints dont on ne saurait dire qu'elles constituent des partis de gouvernement⁶. Sur cette base, il faut admettre que la force d'inertie du système politique français (Schlesinger et Schlesinger, 1993) permet aux partis à l'intérieur de celui-ci d'en maîtriser l'accès. Le fait que la séquence électorale de 2002, qui a vu l'accession au second tour de l'élection présidentielle du leader d'extrême droite J-M. Le Pen puis le très large succès de l'UMP aux législatives, ait pu être interprétée comme ne témoignant pas d'un réaligement partisan (Martin, 2002) souligne à quel point le système politique offre une résistance farouche aux mouvements électoraux. Ainsi, la montée continue de l'abstention et du vote protestataire n'empêche finalement pas un partage régulier des responsabilités politiques entre les deux blocs majoritaires. Savoir si l'espace politique se divise aujourd'hui en deux, trois ou quatre blocs (Grunberg et Schweisguth, 2003) ne remet pas en cause la permanence d'un système politique dont l'essoufflement n'a d'égal que sa capacité à continuer à fournir des majorités stables organisées alternativement soit autour du PS ou de l'UMP. Le caractère contenu de la compétition politique perdure toujours au profit des partis de gouvernement, malgré l'érosion de leur capacité mobilisatrice (Aux législatives de 1978, 90% des suffrages exprimés l'étaient au profit des coalitions gouvernementales, contre 74% aux législatives de 2002, cf. Annexe 1).

Ces bouleversements électoraux en cours ne sont pas sans renvoyer, pour le PS, à l'adaptation au pouvoir de ce parti. Devenu parti de gouvernement, le Parti socialiste a été contraint d'intégrer dans sa doctrine politique les contraintes de l'exercice du pouvoir. Elu pour « changer la vie », il s'est attaché, une fois au pouvoir à acquérir une compétence gestionnaire qui, si elle a légitimé la présence socialiste aux sommets de l'Etat, n'a pas été sans produire un profond désenchantement de la part de son électorat naturel. Elu en période de crise économique, le PS s'est rapidement tourné davantage vers un accompagnement de

celle-ci que vers sa résolution proprement dite. Le « virage de la rigueur » en 1983 symbolise l'enterrement des illusions lyriques du parti et le souci pour ses dirigeants de se conformer aux impératifs économiques tels qu'ils se dessinent en Europe (Jobert, 1994) dans le sillage de la révolution libérale incarnée outre-manche par Margaret Thatcher. Une figure nouvelle du dirigeant socialiste se dessine alors, celle du gestionnaire efficace, soucieux des équilibres économiques du pays. La stigmatisation de la « technocratie », centrée autour de la dénonciation des énarques, renvoie, par là, à l'émergence de ce que R. S. Katz et P. Mair désignent comme la « politics as profession ». La mue gouvernementale du PS se paie alors par une perte de liens entre le parti et son électorat potentiel⁷ qui estime que le Parti socialiste ne répond plus en termes programmatiques à ses espérances. Une disjonction, voire une cassure, électorale s'opère entre la vocation majoritaire du parti et son électorat potentiel, que la structure du système politique ne permet de traduire que par à-coups, une coalition majoritaire remplaçant quasi systématiquement l'autre à chaque consultation nationale. A ce titre, la mise en place d'un financement public des partis politiques peut se lire comme un renforcement du système politique tel qu'il fonctionne.

LE FINANCEMENT PUBLIC DES PARTIS POLITIQUES.

La part du financement public des partis politiques dans leur budget constitue certainement la caractéristique la moins contestée de la théorie de Katz et Mair. Le Parti socialiste est, à cet égard particulièrement révélateur de la tendance des partis politiques à s'autonomiser des contributions financières de leurs membres et élus, bien que les transformations de la relation entre les élites partisans et les membres de leur parti ne puissent se réduire uniquement à partir de ce seul critère matériel.

Plusieurs lois de financement vont réguler l'activité des partis politiques en France, élaborées entre 1988 et 1995⁸ et mises en place aussi bien par les représentants du PS que du RPR, ceci sous l'impulsion de F. Mitterrand. Bien que présentées avant toute chose comme devant permettre une moralisation de la vie politique française, ces lois n'en permettent pas moins un renforcement de la position institutionnelle des partis dominants. A l'inverse, il ne saurait être question de collusions entre ces partis, comme en témoignent les modalités des lois et leur processus d'adoption. Si les partis dominants ont pu, à cette occasion, améliorer leur position, ils ont été obligés d'entériner les contraintes liées au cadrage des lois (Clift et Fisher, 2005), lesquelles ont couplé l'instauration des financements publics aux exigences de transparence et de respiration démocratique (cf. la question du seuil électoral pour prétendre à ces financements), respiration qui permet à l'ensemble des partis politiques français de tirer profit des nouvelles modalités de financement. De fait, les partis « hors système » bénéficient largement de ces lois, qui ont en outre pour effet pervers d'avoir permis l'éclosion d'une multitude de partis, renforçant par là l'atomisation du jeu politique (16 partis bénéficiaires en 1989, 44 en 2001).

Il est indéniable cependant que le financement public a profondément bouleversé l'économie du Parti socialiste et qu'à cet égard, il en ait renforcé le tropisme étatique. Mesurer notamment à partir de trois indicateurs, les contributions des parlementaires, celles des militants et le financement public, l'évolution est saisissante⁹. Pour des raisons évidentes de fiabilité des sources, on se cantonnera ici à évoquer seulement la période 1990-1997 dont les comptes sont vérifiées par la CNCCFP, organisme créé en 1988 pour veiller à la transparence des comptes des partis politiques, non sans avoir présenté les données des budgets de 1977 et 1978¹⁰. A cette date, pour un budget de près de 9,3 MF., environ 6,715 MF proviennent des adhérents (72%) et 2,472 des contributions parlementaires (26,5%), le reste étant comptabilisé en ressources diverses, proportion que l'on retrouve à l'identique lors du budget de 1978,

budget de 11,9 MF. La lecture même de ces chiffres renseigne sur leur faible pertinence, bien qu'il faille retenir la part trois fois supérieure des contributions des adhérentes par rapport à celles des parlementaires. Le tableau en annexe 2 récapitule l'évolution sur la période 1990-2003. Pour bien mesurer l'impact réel des lois de financement sur la vie du Parti socialiste, il faut toutefois se référer à l'année 2003. En effet, non seulement la part de la dotation publique atteint des proportions sans précédents, 85%, mais cela après la défaite aux législatives de 2002. Autrement dit, le PS est aujourd'hui totalement dépendant financièrement de l'Etat. Ce mouvement qui n'apparaissait pas auparavant, en raison de l'incertitude législative et du maintien de financements privés, émerge ainsi de manière frappante lors de l'actuelle législature. Même aux pires heures financières de 1993 et 1994, conséquences de la déroute législative de 1993, où le parti fut menacé de vendre jusqu'à son siège et eut recours à un emprunt de plusieurs dizaines de millions pour rester à flot, la dépendance à l'Etat n'était pas si prégnante (35% en 1994). En conséquence, qu'il s'agisse des cotisations des élus ou de celles des adhérents, celles-ci n'occupent plus qu'une place marginale dans la vie du parti. On constate cependant un ordre de grandeur similaire quant à la part de ces deux types de ressources dans le budget (15%-15% en 1990 ; 20%-19% en 1996 ; 5%-8% en 2003). En revanche, la « publicisation » des sources de financement ne s'est opérée que plus lentement, constituant sur la décennie 1990 environ la moitié des revenus du parti, pour n'exercer pleinement leur effet qu'à partir de 2002, quand la législation sera définitivement fixée. A ce titre, il faut bien admettre que les dons des personnes morales et privées ont longtemps constituées des variables d'ajustement budgétaires, de la même manière que la constitution de réserves a longtemps permis de lisser les budgets. La prépondérance du financement public a favorisé à cet égard un renouvellement des pratiques budgétaires du parti qui dispose désormais d'une législature pour planifier son budget et organiser à l'avance et dans la transparence le financement des campagnes électorales, ceci d'autant plus facilement que les coûts des campagnes ont été limités par la loi.

Le mouvement heurté d'intégration des ressources publiques se mesure d'ailleurs à l'aune des staffs professionnels. Contrairement au mouvement d'accroissement du personnel professionnel (Katz et Mair, 1994), le PS a notablement réduit son nombre de permanents, de l'ordre d'une centaine aujourd'hui contre plus de 200 pour la période 1980-1993, de même que le groupe parlementaire ne compte à l'heure actuelle que 35 membres¹¹. Aussi, si l'on peut affirmer que financièrement, le PS est devenu une agence de l'Etat, le critère financier n'est pas la caractéristique déterminante permettant d'appréhender la supériorité du « parti in the public office » sur le « parti in the central office ». Ce qui explique en outre les spécificités du phénomène stratacratique tel qu'il se manifeste au sein du Parti socialiste.

LES RELATIONS CENTRE-PÉRIPHÉRIE.

Héritier du socialisme municipal (Lefebvre, 2004), le PS propose une structure partisane originale qui oblige à dépasser une lecture centrée sur l'autonomisation croissante des leaders nationaux vis-à-vis des contingences locales. Historiquement, le PS s'est d'abord structuré autour de bastions dont la force relevait prioritairement de l'occupation des postes institutionnels locaux, notamment les mairies, l'organisation partisane n'étant elle-même que la traduction de ce phénomène. Ainsi, les grosses fédérations socialistes, comme celle du Nord, sont celles qui cumulent à la fois une forte maîtrise des ressources électorales et une mobilisation importante de militants. Si dans les années 1970 le Parti socialiste nationalise son audience et s'implante sur l'ensemble du territoire, le parti ne se structure que faiblement. Les difficultés récurrentes, jusque dans les années 1980, des fédérations pour rémunérer un permanent ou posséder un local soulignent la fragilité organisationnelle du parti et expliquent largement le tropisme électoral du parti. Il n'est d'ailleurs pas rare aujourd'hui encore qu'un

élu finance un permanent voire paie le loyer du siège de la section. Les élus locaux occupent ainsi une position centrale dans la structuration du parti. Leur poids est en outre renforcé par les modalités d'élections des instances du parti, les votes se faisant à la proportionnelle des courants à partir de mandats par fédérations. Les grosses fédérations étant celles qui disposent le plus d'élus, lesquels maîtrisent l'organisation au niveau local, ces derniers occupent mécaniquement un rôle incontournable dans la désignation des dirigeants lors des congrès. Cette propriété organisationnelle du Parti socialiste pèse alors sur les relations entre les élites et les membres du parti, d'autant plus que les socialistes procèdent d'une culture partisane en vertu de laquelle l'engagement militant est un acte qui engage l'individu et lui impose des devoirs aussi bien que des droits. Le maintien d'un délai dans l'adhésion pour pouvoir voter illustre cette conception, qui permet en outre un contrôle des flux militants par les élus soucieux de préserver leurs positions. La frontière membres-sympathisants ainsi maintenue favorise une sorte de contrôle des militants sur leurs élites, contrôle médiatisé par les fédérations. En ce sens, le mouvement stratachrarchique est à relativiser, un mouvement existant cependant, lié à une transformation de la compétition politique interne. Celle-ci ne se fait plus désormais autour d'enjeux idéologiques marqués, de telle sorte que la désignation des dirigeants apparaît plus clairement comme le moment de partager les ressources politiques davantage qu'une étape nécessaire de définition de la ligne politique. A cet aune, on peut observer une stratachrarchie qui s'opère entre le national et le local, les sous-leaders étant libres de se constituer des fiefs sans avoir à se soucier des orientations politiques du parti, de la même manière que les élites du parti ne déterminent plus leurs positions en fonction des enjeux doctrinaux internes mais essentiellement en fonction d'un cadrage autour des principaux enjeux électoraux (chômage, sécurité).

L'échelon socialiste local peut être considéré comme l'imbrication de deux arènes politiques distinctes¹² : l'arène institutionnelle locale (les collectivités locales) et l'arène partisane (la fédération). Souvent, ces deux arènes se confondent, comme lorsque le Premier fédéral est avant tout l'assistant du député ou du maire du crû. Le pouvoir politique passe alors du parti aux collectivités locales maîtrisées par ses représentants. Dans ce cas de figure, le phénomène stratachrarchique opère ses effets maximums, alors même que, par un effet de rétroaction, le pouvoir « out » peut être valablement réinvesti « in » le parti, à l'occasion des congrès et des procédures d'investitures. A l'inverse, la dichotomie « in-out » peut fournir au national un moyen d'arbitrer et d'ouvrir la concurrence : lorsque les sous-leaders locaux ne maîtrisent plus la fédération ou se la disputent, que les responsables fédéraux s'allient pour empêcher l'investiture du leader local ou de ses affidés, ou bien encore que les leaders locaux s'affrontent pour le même trophée, les dirigeants nationaux investiront le candidat socialiste en fonction d'enjeux qui dépassent le cadre local et leur permettant de s'imposer au sous-leaders. L'autonomie réciproque des deux échelons est donc à relativiser en fonction de la conjonction l'autonomie institutionnelle et des formes de la présence partisane (Sferza, 2002). L'année 1993 illustre cette complexité. Les législatives à venir promettaient d'être catastrophique pour le PS, et le furent. Les candidats minimisèrent alors le plus possible leur appartenance au parti, ce qui s'est traduit par exemple par l'absence ou l'inscription réduite du logo du parti sur les affiches électorales, les candidats cherchant à bénéficier en premier lieu de leur notabilité. Autonomie dans ce cas, donc. En revanche, la déroute législative eut pour conséquence le remplacement de L. Fabius par M. Rocard. Face à ce qui est apparu alors comme un putsch et face aux risques de scission et d'éclatement, M. Rocard obtint le ralliement des principales fédérations, notamment du Nord et du Pas-de-Calais. Ainsi, alors que l'on constatait une perte d'influence croissante, de par la nationalisation des enjeux politiques, des grandes baronnies sur le parti, celles-ci lors d'une grave crise nationale rappelèrent opportunément que rien ne pouvait se faire contre elles, à défaut de se faire avec

elles. Aussi, les évolutions du Parti socialiste, qu'il s'agisse de la représentation des fédérations en fonction de leur poids en mandats, ou des relations entre les élites et les membres, telles qu'elles seront repensées dans les années 1990, tous ces éléments ne doivent pas occulter les permanences de l'organisation partisane et les effets qu'elles continuent de produire sur le fonctionnement du parti lui-même.

Alors qu'à première vue, les caractéristiques des partis cartels paraissent nombreuses à pouvoir s'appliquer au Parti socialiste, l'analyse en détail montre au contraire des particularités organisationnelles qui interrogent quant à la conformation du PS au modèle de Katz et Mair. Il convient alors de renverser la perspective et de s'interroger sur les modalités de la compétition intrapartisane socialiste, manière d'envisager le changement non plus comme l'adaptation à des données exo-partisanes, mais bien comme le produit d'un équilibre partisan qui s'établit progressivement au sein du parti autour des nécessités d'adaptation au système politique. C'est cet équilibre que la notion de configuration partisane doit permettre de mettre en évidence, autour du postulat que le changement partisan peut s'interpréter comme la réduction à un arbitrage entre contraintes externes et internes, contraintes que les leaders d'un parti concilient par la définition d'un équilibre partisan.

LA NOTION DE CONFIGURATION PARTISANE ET L'IDÉE D'ÉQUILIBRE PARTISAN.

Visant à contrer toute visée développementaliste, Katz et Mair (1996) prennent soin de préciser qu'ils n'ont « en fait jamais été tentés de suggérer qu'il puisse exister un seul modèle d'évolution avec un seul type de parti dominant »¹³. Dès lors, comment apprécier les processus sociaux à l'œuvre par le biais desquels un parti s'engage sur la voie de la cartellisation ? D'abord en acceptant de considérer qu'une organisation partisane peut également être envisagée comme une configuration partisane. Ensuite en interrogeant la manière dont s'établit l'articulation entre les composantes de la configuration, autrement dit comment s'élabore empiriquement l'équilibre propre à chaque parti.

LA CONFIGURATION PARTISANE.

La théorie des partis cartels s'intègre dans l'approche organisationnelle des partis politiques. Pour autant, en cherchant à construire leur modèle autour des rapports entre les trois faces des partis politiques, R. S. Katz et P. Mair ouvrent la voie à une réinterprétation de leur théorie à partir de la notion de configuration. En effet, pour N. Élias, le terme de configuration renvoie aux formes spécifiques d'interdépendance qui relient les individus entre eux (Corcuff, 2002). Si l'on prolonge la définition d'Élias à partir de celles du parti cartel, un parti politique est composé de trois faces et les formes de son organisation varient en fonction des rapports qu'entretiennent entre elles ces trois faces. La lutte pour le pouvoir au sein du parti dépend alors pour ses membres des positions qu'ils occupent au sein de ces faces et des rapports de domination qui existent entre celles-ci. Un espace configurationnel émerge ainsi, dont on peut considérer que les frontières se sédimentent autour de celles des trois faces, sans que cela « n'évoque pas l'idée d'une entité complètement fermée sur elle-même ou douée d'une harmonie immanente »¹⁴. Ce point est décisif en ce qu'il renvoie à la fonction d'intercesseur des partis politiques entre l'Etat et la société. La modélisation de Katz et Mair, d'inclinaison systémique, s'oriente autour de la proposition d'un affaiblissement des liens entre les partis politiques et la société, affaiblissement compensé par l'investissement des partis politiques dans l'Etat. La notion de configuration partisane permet justement

d'interroger ce glissement d'une part en mesurant la réalité mais également en identifiant les effets au sein du parti. Il ne suffit par exemple pas de constater que le PS perd son électorat naturel ou n'innervé plus la société comme il a pu le faire dans les années 1970. Au-delà ce seul constat, il faut remarquer que les courants politiques qui composent le parti ont d'autant plus notablement perdu l'enracinement social qui pouvait être le leur qu'ils se sont intégrés au partage des prébendes politiques que les succès électoraux ont fourni (Sferza 2002). De plus, l'image de leur organisation qu'ont les socialistes ne leur permet pas d'entériner collectivement cette rupture, ce qui a pour conséquence de peser sur les représentations qu'ils se font du parti et sur les propositions de réformes qu'ils envisagent pour lui. Donc, au-delà de l'effet global, le basculement de la société vers l'Etat, la notion de configuration permet de saisir les mécanismes à l'œuvre et d'expliquer les résistances au changement.

La notion de configuration possède par ailleurs trois propriétés théoriques décisives pour appréhender de manière dynamique le changement partisan. D'abord, n'étant pas une notion fermée mais renvoyant bien à un segment des maillons sociaux, à une chaîne de relations réciproques qui unissent les individus entre eux, la configuration permet de penser la fluidité des relations de pouvoir à travers les construits sociaux qui déterminent les rapports intrapartisans et, par là le changement partisan. La cartellisation devient ainsi un processus d'ajustement des rapports entre les différentes faces du parti. Ensuite, la configuration renvoie à la « figure globale toujours changeante que forment les joueurs »¹⁵, ce qui rattache Élias à la tradition constructivistes qui s'attache davantage au tout qu'aux parties d'une unité sociale. De cette manière, un lien s'établit avec la modélisation de R. S. Katz et P. Mair qui, quoi qu'ils en disent, sont mécaniquement amenés à privilégier un raisonnement centré sur les agrégats sociaux que constituent l'Etat, la société, et les partis politiques en général, davantage que sur des unités sociales plus réduites ou un parti en particulier. La notion de configuration, de par la porosité de ses frontières, permet de réintégrer un parti politique pris isolément dans la perspective générale envisagée par les deux auteurs : soumis aux pressions de son environnement, un parti va s'adapter en fonction des relations d'interdépendances qui lient ses membres. Enfin, la configuration permet d'appréhender l'organisation partisane comme le lieu du changement, changement à la fois dans ses formes et dans les rapports d'autorité qui se tissent en son sein, ce qui entraîne un déplacement de l'angle d'approche, non plus de l'extérieur du parti vers l'intérieur, mais bien de l'intérieur du parti vers l'extérieur, interrogeant ainsi la nécessité de s'adapter et les contraintes qui pèsent sur les acteurs du changement. Aussi, si le parti politique constitue une partie du système politique, il s'agit de mettre en évidence en premier lieu comment le parti s'y intègre plutôt que de chercher à montrer comment le système politique s'impose à lui. Cette précision est alors d'autant plus importante que la tendance à l'étatisation mise en évidence par R. S. Katz et P. Mair semble difficilement contestable. En revanche, il ne fait pas de doute qu'il faille en interroger la profondeur et les modalités. En renversant l'angle d'approche sociologique, tout en conservant la perspective holiste, c'est bien la tendance à l'étatisation qu'il s'agit de mettre à l'épreuve. Un élément-clé reste à définir, l'équilibre partisan, élément qui constitue un autre point de contact entre la théorie des partis cartels et l'approche constructiviste d'Élias.

L'ÉQUILIBRE PARTISAN.

Pour Katz et Mair, le changement partisan, et donc l'émergence du parti cartel, se constate en premier lieu grâce à la notion d'équilibre : « en traçant l'équilibre mouvant du pouvoir parmi les trois faces et à travers les quatre modèles d'organisation partisane, nous soutenons que le stade le plus récent de développement résulte de l'ascendance du parti au pouvoir, et de la « relégation » ou subordination concomitante des deux autres faces »¹⁶.

L'insistance des deux auteurs à propos de cette notion d'équilibre est révélatrice en ce qu'elle montre le caractère unilinéaire du changement tel que proposé : une face, le parti au pouvoir s'impose, faisant passer les deux autres sous sa coupe. Le tropisme étatique se constate ainsi par la perte de valeur des ressources politiques principales du « parti in the central office » et du « parti on the ground ». Si l'on considère maintenant le parti comme une configuration partisane, il faut constater que l'équilibre qui s'établit entre les faces dépend des relations de pouvoir que les membres du parti tissent entre eux. Pour Élias, « toute forme de pouvoir repose [...] sur des équilibres instables, qui sont pour la plupart des équilibres de force »¹⁷. De là, la domination d'une face sur les autres n'est pas prédictive d'un « sens de l'histoire », mais doit au contraire être justifiée par les formes de la configuration partisane. Il est par exemple tout à fait possible qu'une face occupe, à un moment donné, une position supérieure aux autres, sans pour autant que cela remette en cause le mouvement de cartellisation.

La notion d'équilibre partisan telle qu'envisagée ici doit permettre de réunir les deux approches théoriques envisagées. Pour se faire, il faut considérer que l'équilibre partisan est en réalité une conjonction de deux types d'équilibres, stratégique et organisationnel. L'équilibre stratégique renvoie au postulat de Katz et Mair : il existe bien une tendance à l'étatisation des partis politiques. Simplement, les dirigeants d'un parti politique vont adapter leur stratégie, ie. la mise en place des actions et moyens pour réaliser les objectifs qu'ils assignent au parti, en fonction de leur perception de la compétition politique et de la place qu'y occupe leur parti. Les attentes qu'ils placent dans leur parti ne sont nécessairement pas identiques : accéder au pouvoir et l'exercer entraîne un rééchelonnement des ambitions de chacun. Dès lors que la stratégie du parti change, les rapports de pouvoir au sein de la configuration partisane s'en trouvent modifiés. Et ce sont ces types de modifications qui pèsent justement sur l'équilibre organisationnel, lequel renvoie directement aux rapports entre les trois faces du parti. Cependant, à l'inverse de Katz et Mair, il s'agit de postuler que l'équilibre organisationnel ne se réalise pas de manière définitive au profit du « parti in the public office », mais bien au contraire qu'il fluctue, en fonction de la conjoncture politique. Autrement dit, l'équilibre stratégique peut trouver à se réaliser quand bien même l'équilibre organisationnel n'assurerait plus la domination du « parti in the public office ».

Envisager la cartellisation comme un processus permet de montrer comment ces deux équilibres se rejoignent pour former l'équilibre partisan. On peut en effet considérer que l'investissement de l'appareil étatique constitue un choix stratégique délibéré, en quelque sorte parce que c'est la solution la plus rentable pour les dirigeants du parti, ou parce qu'ils n'ont pas les moyens de fonctionner autrement aux vues des ressources politiques dont ils disposent. De là, un équilibre organisationnel se dessine, en fonction des caractéristiques de chaque parti, qui n'a cependant rien de figé. Ainsi, l'occupation de l'Etat amène nécessairement de nouveaux rapports sociaux, élargit la configuration partisane, impose de nouvelles règles du jeu politique interne. Mais un nouveau modèle organisationnel ne se substitue pas à l'ancien, qui continue à produire des effets, de par les pratiques ou les valeurs qui sont les siennes, voire en fonction de la solidité de ses propriétés organisationnelles ou statutaires. C'est cette rencontre du neuf et du vieux qui produit véritablement l'équilibre organisationnel, et les arbitrages réalisés par les dirigeants entre ce neuf et ce vieux résultent de la stratégie qu'ils souhaitent adopter. Dans le cas des socialistes, la cartellisation était une solution d'autant plus incontournable que la domination de F. Mitterrand sur le parti après 1981 était totale. Mais la cartellisation était aussi une solution d'autant plus aisée à envisager que chaque leader national y trouvait son compte, que cela a permis de compenser la perte de substance militante, ou bien encore que cela a évité après 1983 de poser la question de la ligne politique au sien du parti, question que l'idéologisation très forte des discours socialistes rend problématique. Le leadership de F. Mitterrand a masqué le fait que le parti avait conservé

malgré tout de nombreuses caractéristiques issues de l'avant 1981. Lorsque sa succession sera ouverte, il va apparaître que la cartellisation qui était un moyen commode pour adapter le parti au pouvoir, n'apparaîtra plus comme une solution suffisante : le « parti in the central office » retrouvera une centralité qu'il avait perdu, et avec lui des ressources politiques dévalorisées dans la période précédente mais réévaluées à partir d'une stratégie dont la finalité est l'exercice du pouvoir. Ce qui signifie qu'à un moment donné, les ressources du « parti in the central office » se réapprécient, entraînant un rééquilibrage entre les différentes faces. En revanche, les difficultés pour régler la succession de F. Mitterrand vont montrer à quel point le fonctionnement du parti a été bouleversé par l'occupation du pouvoir. Une des premières tâches que L. Jospin s'assignera une fois sa position dominante acquise, sera alors de tirer les conséquences qui s'imposent et d'adapter le parti en conformité avec l'identité collective, dans un sens qui va renforcer le tropisme étatique. Figure changeante, une configuration partisane suppose une adaptation permanente de l'équilibre partisan qui en assure le fonctionnement. Dans le cas du PS, il s'agit de montrer que le maintien de l'équilibre partisan est rendu possible par un processus de cartellisation sans lequel le parti ne parviendrait plus à remplir les objectifs qui lui sont assignés.

Pour mieux souligner encore que la cartellisation n'est pas un phénomène linéaire, et contre l'impression première d'une conformation du PS au modèle de Katz et Mair, il convient à ce stade de reprendre l'étude empirique du Parti socialiste, en insistant sur la période 1988-1997, soit une quasi-décennie durant laquelle le parti va d'abord prendre conscience de l'ampleur de sa cartellisation avant d'en traduire les effets en adaptant en conséquence son organisation.

II. RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE PARTISAN SOCIALISTE PAR LA CARTELLISATION ? LE PS DE 1988 À 1997.

« C'est le mercredi 11 mai 1988 que le Parti socialiste commence à échapper à F. Mitterrand »¹⁸. A peine réélu, le Président de la République ne parvient pas, ce jour-là, à imposer L. Fabius à la tête du parti qu'il a dirigé et qui l'a soutenu au pouvoir depuis 1971. La mécanique s'enraye et interroge : comment et pourquoi, dans la France présidentielle de la Vème République, le président de la République triomphalement réélu n'a-t-il pu imposer son successeur à la tête de son parti ? Ce brusque « retour du parti » permettra d'illustrer le processus de cartellisation tel qu'observable empiriquement. L'équilibre partisan élaboré à partir de 1981 avec l'intégration dans la configuration partisane de l'Elysée, va voler en éclat face aux luttes des dirigeants pour le contrôle du parti. Si la direction du parti apparaît de nouveau comme une source de ressources à maîtriser dans la course au leadership, les termes de la compétition se sont profondément modifiés. Le personnel dirigeant, entre autres, s'est largement homogénéisé de par la fréquentation des allées du pouvoir, de même que les ressources idéologiques ont été emportées par le virage de la rigueur, alors que le parti a modelé son fonctionnement en conformité avec la pratique des institutions de la Vème République qui font du Président de la République le centre du système politique. Aussi, lorsqu'en 1988 s'ouvre la course à la succession, le Parti socialiste n'a que peu évolué au niveau de son organisation, et n'occupe qu'une position subordonnée dans la configuration partisane. Il n'en a pas moins conservé ses modes de fonctionnement et ses référents, perpétuant une identité partisane qui sera réinvestie ensuite par les dirigeants. Par ailleurs, les règles du jeu politique interne vont trouver à s'appliquer à nouveau, notamment la règle de la proportionnelle. Le jeu des courants, dont la maîtrise avait garanti à F. Mitterrand la main sur le parti, se débloque à partir de cette date. L'éclatement du courant mitterrandien est alors un

facteur central de l'instabilité du parti jusqu'en 1995. Ces éléments, qui fonctionnaient tous au profit du « parti in the public office » et de F. Mitterrand jusqu'en 1988, deviennent là les vecteurs de la recomposition du parti dans son ensemble, donc de sa configuration partisane et de la position qu'y occupait l'Élysée.

Le mouvement de cartellisation avait dans un premier temps permis l'intégration définitive du « parti in the public office » dans la configuration partisane socialiste. L'instabilité de la période 1988-1995 en soulignera les limites. Lorsque L. Jospin reviendra à la tête du parti en 1995, il cherchera à solder cette période trouble en prolongeant les réformes statutaires que ses successeurs n'avaient pu mener à terme. Entre contraintes partisans et accélération de la cartellisation du parti, le leadership jospinien incarne le second mouvement de cartellisation du PS.

QUEL ÉQUILIBRE PARTISAN POUR L'APRÈS-MITTERRAND ?

Le « retour au parti » qui, dans le cadre de la théorie des partis cartels peut apparaître comme une particularité empirique, trouve ainsi à s'expliquer à partir de la configuration partisane héritée de la suprématie élyséenne.

LES RESSORTS DE LA SUPRÉMATIE ÉLYSÉENNE JUSQU'EN 1988.

Il convient ici de s'interroger sur la position qu'occupe F. Mitterrand dans la configuration socialiste et, à partir de là, d'ordonner les caractéristiques identifiées de la cartellisation. En effet, F. Mitterrand est parvenu à imposer une matrice organisationnelle toute entière centrée sur son leadership, façonnant ainsi le Parti socialiste autour de sa personne.

Le coup de force symbolique de F. Mitterrand sera lors de la prise du parti en 1971 de proposer une organisation à la fois conforme aux valeurs socialistes et capable en tant que telle de conquérir le pouvoir. Il s'appuie dans ce but sur une stratégie électorale destinée à faire du PS le moteur de la gauche française, aux côtés des communistes alors première force électorale de ce camp politique. Dans un parti dominé par les grosses fédérations du parti, un mouvement de centralisation est progressivement initié, visant à reconstruire le parti et assurer le développement de son audience électorale. Le programme commun signé en 1972 et l'Union de la gauche constituent le socle sur lequel F. Mitterrand construit son leadership. Après une phase d'institutionnalisation rapide (Panebianco, 1988) qui s'achève en 1977, le Parti socialiste entame sa marche vers le pouvoir. Une des propriétés organisationnelles les plus importantes de ce parti réside cependant autour de sa structuration en courants de pensée dont l'audience est mesurée lors des congrès par les motions qu'ils déposent. Chaque courant est ainsi représenté proportionnellement aux mandats des militants obtenus. La grande force de F. Mitterrand consiste alors à constituer des majorités autour de son nom, le courant mitterrandien se taillant la part du lion dans ce schéma. Progressivement, fort de la validation électorale de sa stratégie, Mitterrand organise son courant en une véritable colonne vertébrale du parti, lequel dans le même temps renforce sa densité organisationnelle et son implantation sur le territoire. En même temps qu'il constitue son courant comme le moteur de la coalition dominante qui gère le parti, il élabore autour de son Premier secrétariat un ensemble de structures (cabinet du premier secrétaire, groupe des experts) dans lesquelles il intègre les futures forces vives de son courant et, par là, du parti. La volonté de professionnaliser le « parti in the central office » peut ainsi se lire comme la volonté de F. Mitterrand de faire du siège du parti un organe efficace capable de former des dirigeants aptes à diriger ultérieurement le pays le tout dans la fidélité à la stratégie d'Epinay. La défaite improbable

aux législatives de 1978 est l'occasion pour les opposants à F. Mitterrand de proposer une solution alternative à la solution électorale que ce dernier représente. Emmenée par M. Rocard, cette opposition va se heurter à la maîtrise organisationnelle du parti par F. Mitterrand qui triomphe au congrès de Metz en 1979. Ce congrès est pour lui l'occasion de discipliner définitivement le parti autour de son courant, tout en promouvant une nouvelle génération de dirigeants, les « Sabras », qui ont grandi dans le parti et qui gravitaient autour de sa personne, à l'image de L. Jospin, L. Fabius ou encore P. Quilès. A l'orée de 1981, il faut donc constater que l'organisation socialiste s'est profondément modifiée : le PS est devenu le parti majoritaire à gauche, le siège du parti est devenu le cœur du dispositif organisationnel, le personnel socialiste a acquis une compétence politique qui fait de lui une alternative crédible au pouvoir giscardien. Si l'identité militante constitue un référentiel puissant qui accrédite les modes de fonctionnement du parti, et en premier lieu la représentation proportionnelle, les ressources doctrinales perdent la centralité qui était la leur à l'aube de la refondation du parti. Le mouvement de professionnalisation du personnel politique, qui se manifeste d'abord par le nombre croissant d'élus dans les instances dirigeantes du parti (cf. annexe 3), se prolonge par la volonté d'acquérir une capacité d'expertise entretenue par le travail des nombreuses commissions du parti, lesquelles fourniront après 1981 près de la moitié des membres des cabinets ministériels (Dagnaud et Mehl, 1988).

La configuration partisane qui se met ainsi en place à la veille de 1981 traduit les profondes mutations subies par l'organisation socialiste et dont la plus importante est bien d'avoir replacé le siège au cœur du dispositif partisan. Dans ce cadre, F. Mitterrand est parvenu, non sans heurts en 1979, à imposer son leadership et à structurer le parti autour de son courant. A l'opposition classique entre élites et membres qui conditionne nombre de classifications des organisations partisans, il faut appréhender le Parti socialiste davantage à partir de la structuration verticale en courants, laquelle permet mieux de saisir les modalités du jeu interne et les conséquences organisationnelles qui en découlent. La maîtrise des courants est en effet le préalable indispensable à la direction du parti et à la définition de ses orientations. L'opposition élus-membres n'est alors véritablement opératoire qu'à partir de l'instant où le jeu des tendances est maîtrisé. Le sentiment de dissonance qui s'établira entre les adhérents socialistes et leurs dirigeants n'émergera par exemple qu'après l'accession au pouvoir, lorsque justement l'ensemble des courants seront représentés au gouvernement et que les mesures économiques prises à partir de 1983 ne seront pas discutées au sein du parti. La victoire de 1981 doit se lire comme le prolongement de la tendance à l'œuvre dans le parti sous la houlette de F. Mitterrand. Une fois élu, celui-ci va prolonger la configuration existante en transposant le jeu des courants, et la maîtrise qu'il en a, au sein de l'Exécutif. Ainsi, tous les leaders du parti vont occuper des responsabilités ministérielles, étouffant en interne le jeu diviseur des tendances. Toujours au centre d'une configuration partisane composée désormais de trois éléments, F. Mitterrand assure sa maîtrise du parti par la distribution de rétributions matérielles qui lui attachent le soutien des autres leaders du parti associés à la direction du pays.

La première étape du processus de cartellisation intervient dans ce contexte. Une précision s'avère ici nécessaire. Katz et Mair distingue trois faces des partis politiques, chacune occupant une arène particulière et représentant un échelon du parti. Pour eux, la question de l'intégration du « parti in the public office » ne se pose pas puisque celle-ci existe de fait, principalement au travers de la représentation parlementaire du parti. Seules comptent les relations de pouvoir qui se tissent entre les faces. Affirmer que le Parti socialiste intègre dans sa configuration le « parti in the public office » sous-entend donc que cette face n'en faisait pas partie auparavant. Or, ce parti disposait bien sûr d'une représentation au

parlementaire, laquelle fournissait d'ailleurs principalement durant les années 1970 du personnel politique au siège par la mise à disposition de collaborateurs parlementaires. En revanche, le groupe parlementaire ne constituait pas dans la configuration partisane un groupe autonome lié par des intérêts communs, pesant et orientant le parti. Certes ceux-ci occupaient une place importante au sein du parti mais le jeu politique restait essentiellement centré sur l'organisation partisane, de telle sorte que les enjeux internes prévalaient dans la compétition politique, la meilleure preuve en étant la valorisation des ressources doctrinales. Le « parti in the public office » résumé aux groupes parlementaires n'apparaissait alors que comme une source de rétributions matérielles, une fenêtre pour l'action du parti. Si le groupe parlementaire de l'Assemblée Nationale pouvait apparaître comme regroupant l'aréopage du parti et constituer une instance de négociation préférentielle, les parlementaires ne se regroupaient pas en fonction d'intérêts propres à leur fonction face au reste du parti, ce qui était rendu impossible, là également, par une division du groupe en fonction des courants. Cette soumission n'est que le prolongement de deux phénomènes, un externe, la soumission du parlement français sous la Vème République ; un interne, le maintien dans les statuts de dispositions relevant formellement du parti de masses, à savoir la soumission du groupe au parti. A partir de 1981, la donne change avec l'accession à la présidence de la République. Désormais, les relations entre le « parti in the public office » et le parti posent problème puisque la question des rapports de subordination entre les faces s'imposent. En prolongeant la configuration partisane au sein de l'Exécutif, F. Mitterrand apporte une réponse claire, qui conduit à instrumentaliser le parti au profit du pouvoir étatique, raison pour laquelle le parti s'intègre d'autant mieux dans le système politique français qu'il perd en interne les ressorts de son autorité. En revanche, les rapports entre les faces du parti fluctuent fortement d'abord en fonction de l'occupation ou non de l'Exécutif¹⁹.

Le siège du parti supporte donc les coûts de ce premier mouvement de cartellisation, victime d'un phénomène de dépolitisation destiné à assurer le maintien des équilibres antérieurs. Ce processus de dépolitisation se marque d'abord par le phénomène d'évasion au profit des instances gouvernementales : on a vu que la moitié des experts étaient partis peupler les cabinets ministériels. La conséquence immédiate en est l'abandon de tout travail d'expertise conséquent. Au niveau de la direction du parti, un phénomène identique se produit. La direction du parti perd son rôle d'impulsion pour se voir confier la tâche ingrate de soutenir le gouvernement dans son action. La participation à la direction en pâtit, qui ne devient qu'un trophée politique annexe, dévalué au profit des rétributions offertes par l'Exécutif. La colonne vertébrale mitterrandienne s'accroît encore, le Président de la République dominant l'Exécutif, P. Joxe le groupe socialiste à l'Assemblée Nationale, L. Jospin dirigeant le parti et le courant mitterrandiste s'assurant une maîtrise d'un grand nombre de fédérations. Cette pyramide dont F. Mitterrand constitue le sommet va empêcher toute remise en cause de la ligne du parti et de son organisation. La meilleure preuve en est fournie par le siège du parti qui n'occupe plus en tant que tel qu'une place marginale dans la configuration partisane. Le virage de la rigueur traduit la volonté des dirigeants socialistes d'ancrer le parti au pouvoir en témoignant de leur capacité à exercer les compétences gestionnaires de bons gouvernants. Or, cette remise en cause de la ligne du parti ne produit pas comme on aurait pu s'y attendre de remise en cause de l'autorité mitterrandienne. Au contraire, les courants politiques vont s'associer collectivement pour accréditer l'idée que « nous n'avons pas changé ». Dans ce concert d'unanimité, seul M. Rocard tente de faire entendre une voix discordante appelant à tirer les conclusions idéologiques de la pratique du pouvoir. Prisonnier de la configuration partisane, il s'incline finalement devant F. Mitterrand lorsque celui-ci décide de briguer un second mandat. Cet épisode est significatif de l'externalisation produite par la cartellisation : tout se passe en effet comme si le parti se

transformait à son insu, les changements réels ne pouvant s'exprimer dans l'organisation du « parti in the central office ». Relais de l'action gouvernementale, chargé de maintenir l'équilibre partisan, le siège du parti ne conserve plus qu'une compétence politique formelle, celle de veiller à l'équilibre partisan tel que précédemment défini autour de F. Mitterrand, tout en organisant le partage des rétributions matérielles acquises avec l'accession au pouvoir. Une preuve de ce glissement est fournie par la pratique qui va s'instaurer dans les années 1980 consistant à répartir les investitures aux élections en fonction de la représentation des courants.

Dans ce cadre, évoquer par exemple le développement d'un phénomène strataρχique n'a pas de réelle signification si l'on ne tient pas compte du fait que la marginalisation de Solférino tient d'abord à un processus collectivement entériné par les dirigeants du parti. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'une autonomisation réciproque telle que définie par Katz et Mair mais bien de la conséquence temporaire d'un équilibre partisan centré autour de la personne de F. Mitterrand. A partir de 1988, la configuration du Parti socialiste va à nouveau se modifier suite à la délocalisation du pouvoir partisan du « parti in the public office » vers le « parti in the central office ». Si des traits de la première étape de la cartellisation apparaissent plus nettement comme des traits nouveaux de l'organisation socialiste, celle-ci est secouée par l'effondrement de l'équilibre partisan antérieur lequel devient caduque suite à la réélection de F. Mitterrand qui entame son second et dernier mandat.

LES MODALITÉS DU RETOUR AU PARTI.

S'il fallait un indicateur pour mesurer la présidentialisation du parti, la période 1988-1995 en fournit un excellent, puisque toute l'activité politique s'y organise autour de la détermination d'un successeur à F. Mitterrand. Le retour au parti ne peut alors, dans ce contexte, pas se réaliser dans le cadre d'un retour de la configuration partisane pré-1981. Le réinvestissement des élites partisans dans l'organisation de leur parti va alors s'effectuer, d'abord, autour de l'émergence d'un discours centré sur la modernisation du PS en général, et de son siège, Solférino, en particulier²⁰. Toutefois, ce discours est fortement déterminé par l'architecture institutionnelle dans laquelle le parti socialiste s'intègre. Les luttes internes sont ainsi marquées par ce « devoir de fidélité » qui va peser ultérieurement sur les équilibres internes, jusqu'à conduire au blocage politique à la suite du congrès de Rennes en 1990. Solférino occupe alors une place centrale dans la course à la présidence, mais celle-ci ne peut s'opérer contre le président, à défaut de s'organiser avec lui. L'impossibilité d'imposer L. Fabius à la tête du parti souligne la perte de maîtrise du parti par F. Mitterrand, alors même que l'occupation de responsabilités gouvernementales interdit, par exemple, à M. Rocard et L. Jospin d'aller jusqu'au bout de leur tentative de prise de contrôle du parti en 1990.

Dans ce contexte de relative réouverture du jeu interne, les différents leaders du parti vont s'appuyer sur l'impulsion politique que F. Mitterrand cherche à donner à la vie politique française à travers « l'ouverture »²¹. La volonté d'impulser un nouveau souffle à la vie politique française, sera retraduite au sein du parti socialiste autour de l'idée de modernisation du parti. Une opération de cadrage²² s'opère alors visant à rénover la ligne stratégique du parti, rénovation qui appelle celle de l'instrument politique que constitue le parti et dont les leaders vont se saisir pour légitimer leur réinvestissement dans le parti. L'ambition des dirigeants du parti est donc d'opérer une véritable réhabilitation de Solférino, de rééquilibrer par là la configuration partisane en tenant compte de la nouvelle donne politique. P. Mauroy, élu Premier secrétaire contre L. Fabius, va ainsi proposer dès son entrée en fonction un renforcement du Secrétariat national en calquant son découpage sur celui des ministères : « il

y aurait intérêt, sur ce plan-là, à avoir des Secrétaires nationaux qui, dégagés d'autres fonctions, s'attacheraient à cette fonction avec une autorité, des moyens et un pouvoir beaucoup plus grands. Je crois que ce serait mieux, et cela ne passe pas à travers des courants ; d'ailleurs, il n'y a pas là je ne sais quelle arrière-pensée mais uniquement la pensée de l'efficacité »²³. Le cadrage ainsi effectué va rapidement se heurter aux réalités de la lutte intrapartisanne, laquelle s'exemplifie au congrès de Rennes par l'éclatement du courant miterrandien. Les nouvelles forces en présence, regroupées principalement autour de trois courants d'importance à peu près égale²⁴, si elles traduisent déjà la recomposition des positions autour des successeurs potentiels de F. Mitterrand, ne pourront se départager, emprisonnées par l'architecture institutionnelle qui continue de placer le Président de la République au cœur du jeu politique interne. Ce congrès a toutefois pour conséquence d'enrayer le fonctionnement de Solférino. La composition de la direction nationale en témoigne, composée autour d'un partage des secrétariats nationaux de telle sorte que chaque courant y trouve une juste représentation de ses intérêts. La disjonction opérée entre la « modernisation » et les enjeux de pouvoir interne révèle l'ampleur d'un effet pervers selon lequel les nécessités collectivement ressenties ne peuvent être satisfaites en raison des intérêts particuliers des courants composant la direction nationale. Autrement dit, les dirigeants s'aperçoivent qu'ils ne parviennent pas à établir un équilibre partisan de substitution au précédent. Conscients de l'impasse, ils se sont accordés sur l'idée qu'il fallait vider d'enjeux des pans du fonctionnement du PS, pour en éviter la paralysie totale. La modernisation va renvoyer, après Rennes non plus seulement à l'action proprement politique des dirigeants du parti à Solférino, mais à l'articulation entre l'appareil administratif qui le compose et les instances politiques du parti. La modernisation politique, si elle a réussi à créer les bases d'une démarche collective compatible avec les contraintes du jeu politique, a dans la pratique, échoué dans sa traduction politique d'un recentrage de l'activité du parti autour de ses instances nationales.

Dans ces conditions, la modernisation de Solférino se confondra largement avec une tentative de professionnalisation du siège, sans que pourtant le discours équivalent soit véritablement assumé par les dirigeants du parti. Ce qui, observé de loin, peut apparaître comme l'émergence d'une caractéristique des partis cartels, la professionnalisation des staffs politiques, révèle une réalité beaucoup plus nuancée qui traduit la prégnance des enjeux et des pratiques internes dans l'intégration du changement politique. Deux éléments vont en effet peser sur la tentative de professionnalisation de Solférino. Une interne, liée au blocage du jeu politique suite à Rennes : cinq Premiers secrétaires se succéderont ainsi entre 1988 et 1995²⁵. Une externe, l'adoption des lois de financement de la vie politique, dont les effets se font rapidement sentir sur le fonctionnement du parti suite à la déroute des élections législatives de 1993. Sans remettre totalement en cause l'aspect d'entente réciproque que Katz et Mair identifient dans l'adoption de ce type de lois, force est de constater que leur adoption s'est faite en France sous la pression d'une opinion lassée des scandales politiques. La conjoncture n'était alors pas réellement favorable au Parti socialiste qui, s'il a été un acteur de la mise en place du financement public dans un contexte de rejet du pouvoir en place, en paiera le prix suite aux législatives de 1993 : loin d'assurer sa pérennité, ces élections ont failli provoquer sa faillite. Le tarissement de la source d'argent public va obliger les socialistes à une cure d'austérité drastique qui va en réalité déterminer les modalités de la professionnalisation du « parti in the central office ».

Le schéma dessiné par R. S. Katz et P. Mair identifie la professionnalisation des staffs comme un signe de l'évolution de l'activité politique et de son centre. Ils identifient la tendance selon laquelle l'accroissement du nombre de professionnels (ie consultants, experts) profite d'abord aux groupes parlementaires. Selon eux, un mouvement de dépolitisation du

centre s'opère. Dans le cas du PS, cette tendance doit être fortement amendée : si un tel mouvement est constatable, il renvoie en premier lieu à une dépolitisation au sens « plein » du terme puisque c'est d'abord en raison de leur incapacité à organiser le travail collectif au sein du siège que les dirigeants du parti vont s'orienter dans cette voie. Ainsi, ce sont moins les finalités de l'activité politique que les formes de l'action politique collective qui sont avant tout visées.

On a vu supra pourquoi les staffs des groupes parlementaires n'ont pas connu de croissance très importante. Pour ce qui est du parti, la réorganisation est liée à la mise en place des financements publics et aux effets budgétaires conjugués après 1993. Selon M. Rocard : « Bien sûr, on a fait cela à cause des lois de financement »²⁶. La professionnalisation du siège a consisté en une départementalisation du pôle administratif, manière de briser les rapports de dépendance entre un secrétaire national et le personnel mis à sa disposition. Partout présentes, les logiques financières président à la réorganisation de Solférino. Présentes par exemple dans les chiffres : « On est passé d'un effectif de 220-230 consolidés à un effectif de 150 consolidés, avec les organisations annexes »²⁷. Si l'on ajoute les 49 permanents qui étaient rémunérés par le biais des bureaux d'études jusqu'en 1990²⁸, et dont la plupart n'ont certainement pas été conservés, le siège du parti employait donc aux alentours de 250 personnes. Présentes encore dans les attributions, notamment celles de P. Moscovici, chargé de manière totalement inédite de l'Administration, personnel, moyens organisationnels dans la direction issue du CD du 2 avril 1993, ou bien dans celles de A. Clayes, en charge de la Trésorerie-coordination en 1997. Aussi, la professionnalisation du siège socialiste s'est réalisée avant tout en vue de la résolution d'une crise à la fois politique et budgétaire. Cela se traduit dans les modalités de recrutement et l'utilisation des compétences des permanents. Désormais recrutés sur un critère de compétence, les permanents restent pourtant dépendants de l'articulation entre la direction politique et le pôle administratif du siège. Pour résumer, il serait possible d'affirmer que tant que la direction politique n'est pas précisément établie et les responsabilités politiques clairement précisées, le travail attendu des permanents n'est pas celui d'une production d'expertise mais plutôt de gestion administrative du quotidien, notamment de la veille médiatique.

Là encore, les structures de la configuration partisane pèsent dans l'intégration du changement partisan. La professionnalisation politique du siège socialiste montre que des logiques internes peuvent fortement médiatiser un mouvement plus global du système politique : certes le monde politique se professionnalise, mais les modalités de la professionnalisation peuvent avoir dans des cas particuliers, pour effet de priver le parti d'une expertise dont il semble pourtant bénéficier de par les propriétés de ses membres. Par là, la fonction d'expertise peut être externalisée, mais cette externalisation résulte d'un arbitrage entre des intérêts intrapartisans divergents pour les leaders qui doivent rechercher l'efficacité collective sans attenter à leurs positions respectives : recourir à des agences de communication pour les campagnes politiques évite aussi de se disputer une ressource qui serait décisive dans la compétition intrapartisane²⁹.

Les modalités de la compétition politique au sein du parti soulignent à quel point une configuration partisane est une figure profondément évolutive, qui intègre et retravaille les éléments du changement en fonction de son acquis partisan et des ressources politiques disponibles. Le terme de patrimoine génétique (Panebianco 1988) aurait pu convenir pour expliciter ce phénomène, s'il n'avait pas renvoyé à une somme donnée de propriétés du parti. Là, en effet, il faut constater plutôt que le parti est une organisation en perpétuelle évolution, naviguant entre permanence et adaptation. La période 1988-1995 symbolise bien ce mouvement : un élément a manqué pour articuler les changements subis par le parti et sa direction politique, déstabilisant un PS à la recherche d'un équilibre partisan introuvable. La

conciliation du mouvement dialectique entre permanence et adaptation, L. Jospin va réussir à l'incarner, jusqu'à devenir l'élément manquant lors de la période précédente.

LA DÉFINITION D'UN NOUVEL ÉQUILIBRE PARTISAN SOUS JOSPIN.

Près d'un an avant les élections présidentielles de 1995, le PS affaibli par la crise électorale se cherchait toujours un candidat qui n'était pas parvenu à s'imposer. Le blocage politique du parti, exprimé par la rupture de l'équilibre partisan construit sous F. Mitterrand, s'est traduit par la recherche d'une solution externe au parti. Longtemps les socialistes ont crû tenir en J. Delors leur candidat idéal, plébiscité dans l'opinion et peu impliqué dans la lutte politique interne. Son refus de se présenter laissa à L. Jospin, qui avait pris du champ avec l'action politique, une opportunité que celui-ci su saisir. Pour capitaliser sa nouvelle légitimité acquise lors de la défaite plus qu'honorable des élections de 1995 et imposer son leadership sur le PS, L. Jospin prolongea alors un cycle de réformes qui permirent d'organiser le parti autour d'un nouvel équilibre partisan.

LE NŒUD GORDIEN DE LA PRÉSIDENTIELLE.

Le retour de L. Jospin au premier plan en 1995 ne saurait se comprendre indépendamment de la configuration partisane en place après 1993. La défaite aux législatives entraîne la cohabitation aux sommets de l'Etat entre F. Mitterrand et E. Balladur, représentant le RPR. La maladie et le parfum de scandales qui agitent la fin du septennat de F. Mitterrand finissent de rompre les liens entre le président et le PS dirigé dorénavant par son meilleur ennemi politique, M. Rocard. Durant cette période, le « parti in the public office » perd donc une grande partie de son rôle d'impulsion politique. Mais cette évasion du pouvoir n'est pas recueillie par le « parti in the central office » lequel est plus que jamais victime de ses blocages politiques internes. Le choix de s'en remettre pour 1995 à un candidat en partie extérieur au parti s'impose d'autant plus que le PS connaît une véritable crise de confiance que seule l'élection présidentielle peut contrecarrer. Symbole de cette crise, les appels du pieds répétés du parti à l'attention de J. Delors, lequel revendiquait une orientation centriste apparemment peu compatible avec « le coup de barre à gauche » (H. Emmanuelli) décidé par le parti en 1994 pour reconquérir son électorat. Ce grand écart politique souligne le rôle dévolu à l'élection présidentielle, par laquelle les dirigeants socialistes espèrent retrouver la stabilité interne qui leur fait tant défaut. L'élection présidentielle apparaît alors non pas comme une source de contraintes que le PS doit intégrer, mais bien comme un moyen de résoudre les blocages internes. La présence au pouvoir devient par là une fin en soi, accréditant une compétence politique au nom de laquelle les socialistes estiment avoir gagné le droit d'exercer le pouvoir. En effet, déjà en 1988, F. Mitterrand avait été élu sur un programme, *La lettre aux Français*, dont la vacuité doctrinale n'avait d'autre attrait pour les socialistes que de les empêcher de se pencher sur les contradictions entre leur action gouvernementale, leur corpus idéologique et leur stratégie électorale.

Le refus de J. Delors de se présenter ouvre la voie à L. Jospin, lequel a su à cet instant incarner une légitimité à la fois interne et externe. Interne car, en tant qu'ancien premier secrétaire, il peut se targuer d'avoir toujours été fidèle à l'image collective du Parti socialiste, à savoir un « parti de militants », autrement dit un parti organisé sur le modèle d'un parti de masse et censé exemplifier dans son mode de fonctionnement les pratiques et valeurs héritées de la tradition socialiste. Son opposition à L. Fabius en 1990, malgré la proximité de leurs propositions, s'est par exemple structurée autour de ce cadrage selon lequel lui seul incarnait la fidélité à ce qu'est le PS, tandis que L. Fabius souhaitait en faire une machine électorale, un

« parti à l'américaine » en langage socialiste. Légitimité externe d'autre part car l'exercice des responsabilités gouvernementales a enrichi son capital politique de nouvelles ressources (Blondel et Cotta, 2000) qui lui ont permis de rompre avec l'image d'apparatchik qui était la sienne auprès de l'opinion. Sa désignation par les militants face à H. Emmanuelli marque la nécessaire conjonction de ces deux légitimités, militants qui se prononcent aussi pour leur candidat de manière prospective en s'interrogeant sur la perception que l'électorat a de lui. Or, ni lui ni H. Emmanuelli ne peuvent se voir contester leur fidélité au PS. C'est donc bien la légitimité externe qui a conduit les militants socialistes à choisir L. Jospin, d'autant que celui-ci n'était plus directement impliqué dans la gestion brouillée du parti, à l'inverse de H. Emmanuelli. Conjuguant ces deux qualités, L. Jospin va disposer d'un autre atout, sa volonté de rupture avec F. Mitterrand. L'expression du « droit d'inventaire », jamais explicitée, a suffi pour marquer la fin de l'ère mitterrandienne. Cette expression renvoie d'abord au refus des pratiques contestables qui ont pollué le second septennat, marqué notamment par l'amnistie adoptée par les députés en 1990. A ce premier rejet de l'héritage mitterrandien dont L. Jospin bénéficie de par sa rigueur éprouvée, s'en ajoute un second, politique celui-ci visant à tirer les conclusions de quatorze ans de pouvoir. Constatant la perte de repères électoraux, doctrinaux et identitaires, L. Jospin représente un socialisme rénové, plus ouvertement social-démocrate, qui revendique clairement son ancrage à gauche lequel doit prioritairement guider la définition des politiques publiques. Son positionnement politique marque un refus de représenter le PS comme un parti de gouvernement devenu, de fait depuis 1983, « agence de l'Etat » (Blyth et Katz, 2005). L'action gouvernementale des socialistes a pourtant accrédité cette vision, refusant de rompre clairement avec une doctrine et des discours que les politiques publiques conduites contredisaient ouvertement³⁰. Jospin adopte en revanche un discours réaliste, qui ne le quittera plus, soucieux de réduire l'écart entre les solutions à proposer aux demandes de l'électorat et les politiques publiques pouvant être menées. Son leitmotiv « faire ce que je dis, dire ce que je fais » opère alors comme un réducteur de la distance entre l'agrégation des demandes politiques et les solutions traduites en termes de politiques publiques. Ainsi, en diminuant le coût idéologique des propositions socialistes, L. Jospin espère retrouver une fonction de représentation crédible de son électorat, représentation plus en phase avec l'image que le PS donne de lui-même aux électeurs. L'élection présidentielle sert à dépasser les clivages partisans naturels. L'erreur des dirigeants du PS est d'avoir crû que l'élection présidentielle pouvait les masquer, logique avec laquelle L. Jospin tente de rompre. En 1995, sa stratégie a fonctionné pour partie, insuffisamment cependant pour inverser la tendance à la disjonction électorale qui frappe le parti depuis le milieu des années 1980.

La conduite de la campagne présidentielle a montré cependant comment une configuration partisane incertaine modèle les relations entre le candidat à l'élection présidentielle et le parti. Fort du soutien net du « parti on the ground », Jospin s'est retrouvé isolé face à la plupart des autres leaders du parti. Son courant, qu'il a laissé en jachère, s'est disloqué et il ne peut compter sur le soutien total des autres dirigeants, lesquels, enfermés dans les luttes internes n'ont pas directement intérêt à le voir s'imposer. Cette situation se mesure par la déclaration faite par H. Emmanuelli selon laquelle « la répartition des tâches entre le Parti et le candidat est placée sous le signe de l'autonomie réciproque et de la coordination mutuelle. [L. Jospin] n'est pas chargé des relations extérieurs du Parti, ni même de définir, pendant sa campagne, l'avenir institutionnel du Parti »³¹. L'élection présidentielle constitue donc une solution pour dénouer les fils d'une configuration bloquée. A condition de ne pas être considérée comme un échec, auquel cas le candidat ne saurait prétendre au leadership sur le parti. Les préventions d'H. Emmanuelli montrent que la majorité du parti se plaçait dans cette perspective. La défaite plus qu'honorable de L. Jospin au second tour de

l'élection contredit leur prédiction. Fort de sa nouvelle stature, celui-ci peut alors prétendre à diriger le parti, non sans en tirer les conclusions en termes organisationnels.

LA DEUXIÈME PHASE DE CARTELLISATION.

L'élection présidentielle de 1995, si elle ne satisfait pas tous les leaders du parti, a eu le mérite de résoudre la question du leadership socialiste. La figure de Jospin s'impose, ce dernier conditionnant son retour à un large mouvement de réformes dont on peut affirmer qu'elles constituent une seconde phase de cartellisation grâce à laquelle il est parvenu à asseoir définitivement son autorité sur le parti. La marge d'action (Elias, 1985) de L. Jospin est cependant serrée puisqu'il lui faut d'abord traduire les ressources charismatiques tirées de l'élection présidentielle en capital politique mobilisable à l'intérieur du parti. En outre, il ne peut provoquer de recomposition des courants autour de sa personne, au risque de susciter l'opposition des autres leaders du parti et de retomber dans les ornières du fonctionnement du PS dont il s'était justement abstrait. Les réformes structurelles et programmatiques seront alors pour lui l'occasion de s'imposer au parti sans bouleverser les équilibres préexistants. Il bénéficie par ailleurs de sa défaite puisque la configuration partisane liée à la perte de la présidence de la République clarifie les rapports entre les faces du parti, au profit du « parti in the central office ». Les réformes qu'il va conduire vont s'orienter dans deux directions. tatutaires d'abord, visant à démocratiser le parti, programmatiques ensuite visant à réviser la politique économique du parti.

Lorsqu'il était premier secrétaire de 1981 à 1988, Jospin a toujours refusé d'entériner la perte de contact entre le parti et la société civile. Les causes objectives à ce décrochage sont pourtant nombreuses : surface militante trop faible par rapport à l'investissement institutionnel du parti, d'où des proportions vertigineuses d'élus, de l'ordre de 50% environ pour 100 à 120 000 membres ; assèchement des filières de recrutement par fermeture des sections aux nouveaux entrants ; opacification de la stratégie politique et perte d'un électorat auparavant mobilisé autour du Front de classe ; mais également arrivée à maturité d'une génération de leaders de courants qui touchent dès les années 1980 les dividendes matériels de leur engagement au sein du parti (Annexe 4). Cependant, il a toujours estimé que la vocation militante du parti devait l'emporter, initiant pour cela des opérations comme les acteurs du changement, réunions destinées à regrouper les acteurs sociaux et politiques. L'effet ne fut pas à la hauteur de la mission, mais la démarche témoigne de la volonté de cultiver la fibre militante du parti. En 1995, Jospin réactive cette fibre militante mais décide d'en user différemment. Il décide alors de prolonger le mouvement de réforme des modes de désignation des dirigeants et candidats aux élections, initié dès 1992 sous L. Fabius et prolongé en 1993 par M. Rocard. Il en appelle pour cela à la démocratisation du parti et aux militants. En utilisant les statuts comme ressources politiques, il fédère autour de lui des soutiens qui lui sont d'autant plus acquis que les actions proposées, d'une part prolongent le travail de ses prédécesseurs et, d'autre part, recueille un large assentiment des militants qui y voient un moyen de peser plus directement sur les choix du parti. Katz et Mair évoque pour le parti cartel des relations entre les membres et les élites du parti placées sous le signe de l'indépendance réciproque, l'engagement militant s'individualisant (Ion, 1997) par ailleurs jusqu'à rendre floue la distinction membres-sympathisants. Dans le cas du PS, la démarche est fondée sur une analyse inverse : la démocratisation du parti n'est pas un moyen de déposséder les militants, au contraire, elle est un moyen d'assurer un meilleur fonctionnement d'un parti prisonnier d'un jeu politique sclérosé. Si ce processus conduit in fine à renforcer l'autonomie mutuelle entre les leaders et les sous-leaders locaux, son avantage principal est de pouvoir

trancher à intervalles réguliers la question du leadership sans remettre en cause directement les positions acquises. Alors qu'à l'origine, dans les années 1970, les courants incarnaient, selon l'expression consacrée, des hommes et des idées et se partageaient les ressources du parti ; désormais ils organisent le partage des ressources, laissant aux membres le soin de trancher la question du leadership. Ainsi, tout en restant dans une lecture conforme aux représentations du parti, ses dirigeants en adaptent le fonctionnement, raison pour laquelle les dispositions statutaires de 1995 prévoient d'une part que le premier secrétaire est élu *après* le congrès par les militants, lesquels doivent toujours avoir au moins six mois d'ancienneté pour pouvoir participer au scrutin interne. Dans cette perspective, les militants constituent une ressource politique –stratégique (Matonti, 1998)– nettement réévaluée et qui occupe toute sa place dans la compétition intra partisane³². L'individualisation des procédures traduit avant tout un souci de légitimation de l'activité politique (Andolfatto, 2001) en même temps qu'elle interroge sur la rupture avec la société civile, telle que présentée par Katz et Mair. L'usage par L. Jospin des nouvelles dispositions statutaires montre, au contraire, qu'il s'agit d'un vrai processus de mobilisation à la fois interne, autour de sa personne, et externe, en direction d'un électorat à reconquérir à partir de propositions tout autant réalistes que clairement identifiables comme « de gauche ». La conjonction des légitimités interne et externe de Jospin se retrouve dans la tonalité des propositions qu'il soumet au parti. L'« audace réaliste » de ses propositions est en effet une tentative de conciliation entre prise en compte des contraintes du pouvoir et volontarisme politique. La proposition de réduction du temps de travail 35h participe de ce mouvement. Son adoption montre toutefois que Jospin, s'il a refusé de toucher aux courants, n'est pas prêt à partager son autorité. En effet, lors de l'adoption du projet économique par le Conseil national, il avait proposé de considérer les amendements jugés contradictoires avec le texte comme des textes alternatifs, visant explicitement un amendement qu'H. Emmanuelli se proposait se déposer mais qui, du coup, s'abstint. Ce faisant, il instaure dans le parti une nouvelle pratique basée sur un unanimité politique déconnecté des clivages internes. L'illustration de cette caractéristique est à rechercher dans la formation de conglomerats majoritaires aux congrès suivants, les leaders faisant cause commune au nom du soutien à L. Jospin dont le courant devient bien le PS, ce qui, par un effet de feed back, renforce encore son aura militante.

Cet épisode est significatif de la configuration partisane qui se dessine à partir de 1995 et de la conciliation opérée par Jospin entre contraintes internes et externes au PS. Plutôt que d'entériner une perte de liens avec la société civile et avec l'électorat, les réformes de 1995 ont avant tout comme but de rétablir le PS dans son identité de gauche à travers la réactivation d'une geste militante centrée sur les consultations directes des adhérents et bien, par là, de regagner des soutiens électoraux qui lui font tant défaut dans son électorat naturel. Ceci nuance l'affirmation de Katz et Mair selon qui les partis, en s'ancrant à l'intérieur de l'Etat, se détachent à la fois de leurs membres et de leurs électeurs. En l'espèce ici, la configuration partisane favorise un processus de changement organisationnel particulier : les réformes de 1995 renforcent la cartellisation du parti, en promouvant pourtant une identité partisane capable de remobiliser un segment de l'électorat qui constituait le cœur de cible du socialisme et que ce parti a perdu. On peut en effet s'interroger sur le lien mécanique établi par Katz et Mair quant au changement organisationnel synonyme de rupture avec l'ancrage partisan d'un parti. Ainsi que Kitschelt l'indique malicieusement : « Mais pourquoi les partis souhaiteraient abandonner les préférences de leurs électeurs »³³ ? La volatilité électorale ne permet pas d'affirmer qu'un parti perde tout ancrage sociologique, ne dispose pas d'un cœur de cible électorale. Le rétrécissement de l'électorat naturel conduit à la cartellisation, l'instabilité politique devant être maîtrisée dans la mesure du possible. En revanche, lorsque cet électorat naturel se réduit trop, le parti risque la marginalisation politique. C'est ce que le PS a

expérimenté en 1993, préférant maintenir le scrutin majoritaire et assurer une reproduction du système électoral. Dans ce contexte, les réformes de 1995 devaient permettre de repositionner le PS en locomotive de la gauche, en desserrant l'étreinte d'une base électorale trop réduite. On comprend alors mieux pourquoi les militants peuvent être considérés comme des ressources stratégiques : par leur acte, ils exemplifient une démocratie du public (Manin, 1995) aux yeux des électeurs et constituent un lien avec l'électorat potentiel. Le véritable danger étant, dans ces conditions, que les militants ne soient pas représentatifs de l'électorat potentiel, ce qui dans la perspective de Katz et Mair importe finalement peu mais qui, dans la configuration socialiste, à son importance aux vues de la prégnance d'un éthos de gauche rémanent (Subileau, Ysmal, Rey, 1999).

La démarche jospinienne lui permet de refaire du centre une force d'impulsion de l'activité du parti, sans toutefois remettre en cause les structures de la configuration partisane. Il est d'ailleurs significatif de constater que la manipulation des statuts constitue une ressource politique de première importance dans la phase 1992-1995. Les Premiers secrétaires qui se sont succédés ont tous prolongé le mouvement alors que le parti était quasi ingouvernable. M. Rocard avait donné l'inflexion décisive en introduisant en 1993 la désignation des Premiers fédéraux et du Premier secrétaire au scrutin majoritaire. La désignation du candidat à l'élection présidentielle par les militants fut l'étape suivante et celle de la désignation directe par les membres du Premier secrétaire et des Premiers fédéraux la dernière. Toutefois, le maintien de la proportionnelle pour désigner les instances dirigeantes aux congrès rappelle que le parti n'est pas prêt au remplacement d'une norme statutaire qui symbolise pour lui la valeur démocratique et militante du parti. Aussi, la manipulation des règles du jeu politique interne répond à des exigences particulières dont les dirigeants ne peuvent s'abstraire, la proportionnelle pouvant être assimilée ici à une caractéristique génétique (Panebianco, 1988) tant elle paraît inaltérable. La comparaison avec la tentative de M. Rocard de refonder le parti est ici éclairante. Rocard s'empare du parti en 1993 dans l'espoir d'en modifier la structure en créant une confédération socialiste. Il s'est alors heurté à l'opposition larvée des autres dirigeants du parti soucieux de préserver leurs positions acquises autour de la constitution de fiefs électoraux. L'investissement des socialistes dans les collectivités locales fait de celles-ci une source de rétributions importantes, ainsi qu'en témoigne l'émergence d'un nouveau personnel politique, les collaborateurs, rémunérés par ces collectivités. Dans ce cadre, la structure locale proprement dite du parti, les fédérations, deviennent davantage une annexe de ces fiefs dont le contrôle est prépondérant pour s'assurer la mainmise sur les investitures. En voulant modifier la structure du parti en appelant à une recomposition de la configuration partisane, M. Rocard s'est heurté mécaniquement aux réalités de fonctionnement du parti. Ne disposant pas, en outre, d'une majorité politique dans les instances dirigeantes, il s'est retrouvé enfermé dans un jeu politique qu'il ne pouvait que subir. Il ne peut alors que constater : « Il aurait fallu, en gros, changer trois choses. Elire à la majorité –et non plus à la proportionnelle – tous les chefs du parti et les premiers fédéraux. C'était le fond de l'affaire. Ensuite, régionaliser plus encore le parti. Et, enfin, simplifier le processus d'écriture des motions afin de permettre à la direction du parti de valider une orientation – cela aurait éviter les coalitions de bric et de broc. Tout cela, je n'ai pas pu le faire. Pas le temps, pas la majorité. Pas l'opiniâtreté peut-être ... »³⁴. Jospin, lui, va s'appuyer sur les réformes statutaires entreprises, mais pour imposer des pratiques qui lui permettent de gouverner en contournant les instances dirigeantes du parti sans en modifier la structure. Par son action, il intègre alors définitivement le phénomène strataρχique à l'œuvre, ce que les conditions de son retour à la tête du PS rendaient inévitable.

En outre, en même temps qu'elles permettent de redéfinir les bases de l'équilibre partisan, les réformes statutaires consacrent par ailleurs l'évolution du fonctionnement du parti face au développement des médias. Le PS a toujours été une maison de verre (Bergounioux et Grunberg, 2005) largement ouverte sur l'extérieur et donc susceptible d'être conquise par là. La lutte F. Mitterrand-M. Rocard a montré que la maîtrise du parti était, avant 1981, finalement plus importante dans la course à l'investiture présidentielle. La conjoncture difficile de 1995 a atténué ce phénomène curieux d'un parti allant chercher ses représentants parmi des candidats qui ne dominaient pas le parti. La situation aujourd'hui accrédite le renversement en cours et si S. Royal parvenait à être désignée candidate alors même qu'elle ne dispose pas d'une écurie véritablement implantée dans le parti, il faudrait alors constater que la légitimité externe, médiatique, l'emporte dorénavant sur la légitimité interne proprement partisane. Ce mouvement a d'ailleurs d'autant plus de chance de se prolonger que la reconnaissance du statut de parti de gouvernement favorise un accès facilité aux médias pour les dirigeants du PS. Désormais donc, la légitimité médiatique devient une ressource politique de premier ordre, qui concurrence efficacement la légitimité politique interne, à telle point que celle-ci apparaît de plus en plus comme le prolongement de la celle-là.

La conjonction de l'action menée par L. Jospin associées aux contraintes imposées par la mise en place d'une organisation adaptée aux financements publics permettent d'identifier une deuxième phase de cartellisation à l'œuvre au Parti socialiste. Le nouvel équilibre partisan qui se dessine souligne la tension de ce mouvement et permet d'identifier les ressorts du changement organisationnel. On s'aperçoit alors que la cartellisation *per se* n'est pas une évolution linéaire mais bien la recherche d'un équilibre entre les exigences de la compétition politique et le fonctionnement d'un parti politique. Dans cette perspective, la force de L. Jospin est d'avoir su intégrer son leadership dans la continuité du jeu politique imposé par la configuration partisane particulière du Parti socialiste tout en y instillant un nouvel équilibre partisan à partir de réformes ciblées. La configuration partisane qui se dessine avec le retour au pouvoir en 1997 pourra alors fonctionner sur les bases de ce nouvel équilibre.

CONCLUSION.

La théorie des partis cartels propose une grille de lecture du changement partisan articulée autour d'un développement des partis à partir de l'intégration croissante au sein de l'Etat. La démarche esquissée ici a pour but de proposer une analyse compréhensive de ce phénomène en s'interrogeant d'abord et avant tout sur les raisons qui peuvent pousser un parti à s'intégrer dans un tel mouvement. Loin de considérer que la présence de caractéristiques identifiées comme appartenant au modèle de Katz et Mair suffit à faire d'une organisation un parti cartel tel que ces auteurs le décrivent, l'analyse montre que les évolutions organisationnelles ne peuvent être disjointes des pratiques, marquages identitaires et modes de fonctionnement qui structurent un parti politique. Pour cette raison, il est apparu nécessaire de mobiliser un outillage théorique permettant de recontextualiser l'analyse organisationnelle, en centrant la focale sur les acteurs proprement dit du changement partisan. A ce titre, la notion de configuration nous semble permettre une approche plus directement centrée sur l'action de ces derniers, permettant du même coup d'identifier plus précisément les modalités d'adaptation d'un parti. La notion d'équilibre partisan sert alors à illustrer l'articulation à trouver par chaque parti entre la position occupée dans le système politique et les modalités du jeu intrapartisan. Un renversement de perspective est ici opéré, visant non plus à constater ce que l'Etat fait aux partis mais plutôt à interroger ce que les partis peuvent faire avec l'Etat. Cette perspective nous semble d'autant plus nécessaire qu'elle permet de tester la pertinence

de la théorie des partis cartels à partir d'une analyse empirique qui dépasse la simple accumulation de caractéristiques dont l'ensemble ne suffit pas toujours à fournir un modèle cohérent.

Le cas du PS permet ainsi de mieux souligner le poids des contraintes inhérentes à la configuration partisane en fonction de laquelle les dirigeants d'un parti politique adaptent leur comportement. La cartellisation apparaît alors comme une solution organisationnelle réductrice de coûts politiques pour les leaders socialistes dans un contexte de changement partisan. La permanence du système électoral français, et la place de parti de l'alternance qu'y occupe le PS, notamment, permettent d'adopter une telle solution. Il ne fait cependant aucun doute qu'après la déconvenue de 2002, un échec répété aux élections nationales obligerait le parti à rechercher une nouvelle solution. Cela l'obligerait toutefois à définir un nouvel équilibre partisan dont la période de transition actuelle montre qu'il est encore difficilement envisageable. On retrouve par là toute l'utilité de la notion de configuration partisane telle que présentée, laquelle permet d'interroger beaucoup plus concrètement que ne le font Katz et Mair le rôle d'intercesseurs entre l'Etat et la société que jouent les partis politiques.

¹ L'un des apports peut-être le plus important de R. S. Katz et P. Mair est d'avoir permis de réhabiliter les partis politiques, à contre-courant de la thématique relative à leur fin. Sur cette thématique, voir les contributions in Gunther R., Montero J. R., Linz J. (dir.), *Political Parties. Old Concepts and New Challenges*, Oxford, Oxford University Press, 2002.

² Raison pour laquelle la pertinence même de ce modèle est contestée.

³ Parti in the central office, parti in the public office, parti on the ground.

⁴ Le Parti socialiste fut refondé en 1971, prolongement de la SFIO, devenu nouveau Parti socialiste en 1969.

⁵ En 1977, le parti remporte un éclatant succès aux municipales, emportant près d'une quarantaine de villes de plus de 30 000 habitants. A cet égard, L. Mexandeau, ancien ministre des PTT, déclare : « Dans ma section, on n'était pas très nombreux, après les élections, tous les membres sont devenus soit adjoints au maire, soit membres du conseil municipal, tous » !, L. Mexandeau, *entretien personnel*.

⁶ Deux critères seront sollicités ici pour définir un parti de gouvernement. D'abord, l'exercice du pouvoir et la capacité pour un parti d'organiser les coalitions partisans. Ensuite, la reconnaissance par les électeurs de la capacité à exercer le pouvoir et à répondre aux enjeux politiques. Pierre Martin l'a bien mis en évidence, la compétence reconnue à un parti pour résoudre les problèmes constituant des enjeux consensuels (comme le chômage) est proportionnelle au crédit qui lui est reconnu pour la direction du pays (Martin P., *Comprendre les évolutions électorales*, Paris, Presses de la FNSP, 2000, p. 349 et suivantes). La combinaison de ces critères permet d'identifier trois partis de gouvernement : le PS, l'UDF et l'UMP.

⁷ Le score du PS au premier tour des élections présidentielles de 2002 indique que l'électorat naturel s'est réduit aujourd'hui essentiellement aux seuls fonctionnaires. Voir Perrineau P., Ysmal C. (dir.), *Le vote de tous les refus*, Paris, Presses de Science-Po, col. « Chroniques électorales », 2002.

⁸ Pour une présentation synthétique du cas français, voir Camby J-P., *Le financement des partis politiques*, Paris, Montchrestien, Col. Clefs, 1995.

⁹ Par souci de simplification, seuls ces trois indicateurs seront retenus, le financement par les personnes morales et privées n'a pas été retenu puisque le régime juridique en a été régulièrement modifié de 1988 à 1995, date de l'interdiction des dons des personnes morales et de la limitation stricte des dons des personnes privées.

¹⁰ Seuls budgets dont il a été possible de retrouver des archives sur la période 1977-1990.

¹¹ La France organise le financement des groupes sur le budget de l'Assemblée Nationale, empêchant ainsi tout développement d'envergure du nombre de professionnels en leur sein, opérant *de facto* une césure entre le groupe parlementaire et le parti. Au demeurant, la possibilité encadrée pour les députés de recruter des assistants ne permet pas de contourner cette réalité, bien au contraire, les députés se constituant des équipes dont le rôle se pense principalement autour de leur personne davantage qu'en termes de mutualisation des moyens au profit du parti.

¹² Raison pour laquelle on ne peut que partager le souci de F. Sawicki d'étudier le milieu partisan et pas seulement l'organisation partisane elle seule. Voir Sawicki F., *Les réseaux du Parti socialiste, sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, Col. Socio-histoire, 2003.

¹³ « We never in fact intended to suggest that there existed some single evolutionary model with a single dominant party » in Katz R. S., Mair P., "Cadre, catch-all or cartel ? A rejoinder", *Party Politics*, vol. 2, n°4, 1996, p.532.

¹⁴ Élias, 1985, p. 149.

¹⁵ Élias N., 1993, p. 157.

¹⁶ « In tracing the shifting balance of power among the three faces and across the four models of party organization, we contend that the most recent stage of development has resulted in the ascendancy of party in the public office, and the concomitant “relegation” or subordination of the other two faces” in Katz R. S., Mair P., 2002, p. 113

¹⁷ Élias, 1985, p. 304.

¹⁸ Dupin E., *L’après Mitterrand. Le Parti socialiste à la dérive*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, p. 13.

¹⁹ L’architecture constitutionnelle française possède cette spécificité de pouvoir fonctionner en période de cohabitation, terme significatif qui renvoie à la possibilité de voir un Président de la République défait aux élections législatives désigner un premier ministre d’un bord politique opposé. Dans ce cas, lorsque le Premier ministre est socialiste, la configuration partisane qui se met en place est la même qu’en période normale dominée par le Président de la République, « le parti in the public office » dominant le reste du parti.

²⁰ Signe de la présidentialisation du parti, ce n’est que lorsque la question du leadership se trouve posée, que les structures partisans retrouvent une centralité qu’elle perdent en période de leadership établi. A cet égard, la tentative de Ségolène Royal de décrocher l’investiture de son parti aux élections présidentielles s’avère un phénomène inédit tant cette dernière est contrainte de s’imposer à un appareil partisan dont le contrôle lui échappe, faute de ressources suffisantes.

²¹ L’ouverture fut une tentative d’attirer dans la sphère d’influence socialiste des éléments centristes, pour renforcer le poids du PS tout en compensant l’effondrement communiste. Mal acceptée par le parti, cette tentative pèse dans la crise d’identité qui le frappe, sans que celui-ci soit capable d’y opposer une alternative crédible. En entérinant en quelque sorte de fait les évolutions du Parti socialiste, devenu parti de gouvernement dominant à gauche, l’ouverture oblige celui-ci à repenser son positionnement politique.

²² Pour Céfai D. et Trom D. (dir.), *Les formes de l’action collective, mobilisation dans des arènes publiques*, Paris, Editions de l’EHESS, col. Raisons pratiques, 2001, p. 12 : les cadres sont des « ressources symboliques mises en œuvre par les leaders des mouvements dans une logique d’organisation des moyens pour atteindre des objectifs » ; les opérations de cadrage consistent à mettre en œuvre « des schèmes d’interprétation pour localiser, percevoir, identifier et étiqueter des événements, et des situations, en vue d’organiser l’expérience et d’orienter l’action » (*Ibid*, p. 52).

²³ P. Mauroy in Comité directeur des 1-2 juillet 1989, Sténotypies OURS, p. 365.

²⁴ Motion 1 (Pierre Mauroy, Lionel Jospin, Louis Mermaz) : 29% ; Motion 5 (Laurent Fabius) : 28,9% ; Motion 3 (Michel Rocard) : 24,2% ; Motion 7 (Jean-Pierre Chevènement) : 8,5% ; Motion 4 (Julien Dray – Jean-Luc Mélenchon) : 1,3% ; Motion 6 (Marie-Noëlle Lienemann) : 0,6% .

²⁵ P. Mauroy de 1988 à 1992, remplacé par L. Fabius de 1992 aux législatives de 1993, renversé par M. Rocard, lui-même renversé par H. Emmanuelli après les Européennes de 1994, qui cédera lui sa place à L. Jospin à la suite des élections présidentielles de 1995.

²⁶ M. Rocard, *entretien personnel*.

²⁷ J. Salvator, *DG à la coordination depuis 1992, entretien personnel*. Exemple d’organisation annexe : le service presse chargé de l’hebdomadaire.

²⁸ « Le Parti socialiste a fermé tous ses bureaux d’études, 49 permanents du parti, tous les mois, avaient leur rémunération par ce financement extérieur » : P. Mauroy in Comité directeur du 16 juin 1990, Sténotypies OURS, p. 43.

²⁹ A l’inverse, T. Blair a lui internalisé l’expertise communicationnelle, en recrutant un staff compétent dans ce domaine et en dotant le Labour d’outils efficaces dans ce domaine, tel *Excalibur*.

³⁰ Le rapport du CERC en 1989 qui concluait à une augmentation des inégalités en France sous la présidence socialiste, provoqua un véritable tremblement de terre pour les leaders du parti confrontés un constat en contradiction totale avec les objectifs fixés.

³¹ H. Emmanuelli in Bureau national du 8 février 1995, Archives Solférino, p. 2.

³² Voir par exemple Scarrow (S.), *Parties and Their Members. Organizing for Victory in Britain and Germany*, Oxford University Press, 1996.

³³ « But why dissociation organisationnelle parties wish to abandon their voter’s preferences?” in Kitschlet H., “Citizens, Politicians, and Party Cartellization: Political Representation and State Failure in Post-Industrial Democracies”, *European Journal of Political Research*, 2000, vol. 37, p. 155.

³⁴ Rocard M., Rocard M., *Si la gauche savait. Entretiens avec G-M. Benamou*, Paris, Robert Laffont, 2006, p. 328.

ANNEXE 1 :

Années	% des suffrages exprimés		% des inscrits
	Coalitions gouver- nementales	Vote protestataire	Abstention
1978	90%	10%	16.8%
1981	96%	4%	29.1%
1986	83.5%	16.5%	21.5%
1988	86.5%	13.5%	33.9%
1993	78.5%	21.5%	30.7%
1997	73.5%	26.5%	31.5%
2002	74%	26%	39.7%

La répartition des suffrages partis de gouvernement et leur alliés/partis protestataires et le vote abstentionniste^{xxxv}.

^{xxxv} Parmi les partis protestataires, il convient de ranger non seulement les partis aux deux extrêmes de l'échiquier politique, mais également les partis qui en sont aux franges, tels le feu RPF de Pasqua-Villiers. Par souci de simplification, les coalitions gouvernementales regrouperont tous les partis alliés aux deux partis dominants que sont le PS et l'UMP. Les étiquettes DVG et DVD ont été artificiellement rangées dans la catégorie vote protestataire-abstention pour souligner le refus de se positionner sous la houlette des partis dominants. Enfin, les pourcentages obtenus l'ont été à partir des résultats compilés du premier tour des législatives.

ANNEXE 2 :

Exercice	Total des produits déclarés en MF	Cotisations adhérents	Cotisations Elus	Financement Public	Dons personnes physiques	Dons personnes morales	Autres recettes	Solde budget
1990	154 302	15 %	15 %	62 %	1 %		2 %	5 %
1991	207 607	22 %		45 %	24 %		2.5 %	6.5 %
1992	203 139	8 %	10 %	49 %	22 %		11 %	-
1993	289 610	11 %	9 %	58 %	1 %	12 %	9 %	-
1994	238 209	14 %	10 %	35 %	1 %	16.5 %	19.5 %	4 %
1995	187 550	17 %	15 %	46 %	3 %	1 %	18 %	-
1996	201 702	19 %	21 %	44 %	1 %	-	15 %	-
1997	231 858	19 %	20 %	39 %	1 %	-	21 %	-
1998	292 070	14.5 %	18 %	54 %	0.5 %	-	13 %	-
2001	49 118 (euros)	13 %	18 %	49 %	1.5 %	-	18.5 %	-
2003	21 605(euros)	8 %	5 %	85 %	-	-	2 %	-

Origine des recettes du PS de 1990 à 1998, en % du total. Source : CNCCFP.

ANNEXE 3 :

Comités directeurs	Activité		Effectif répertorié (131 membres)
	Prof.	Non prof.	
1975	46	67	113
	41%	59%	100%
1977	67	52	119
	56%	44%	100%
1979	78	39	117
	67%	33%	100%
1981	90	31	121
	74%	26%	100%
1983	98	23	121
	81%	19%	100%
1985	100	21	121
	83%	17%	100%
1987	104	19	123
	84%	16%	100%
1990	112	16	128
	87%	13%	100%

Activité des membres du Comité directeur, instance représentative du PS¹.

¹ Le décompte est arrêté à 1990, les Comités directeurs suivants voyant leur composition modifiée par la suite, notamment avec l'intégration d'office des premiers secrétaires fédéraux, ce qui a pour effet de fausser la comparaison. Par professionnels, on entend ici toute personne vivant de son activité politique, qu'elle soit élue, rémunérée par le parti ou qu'elle soit une collaboratrice rémunérée par un parlementaire ou par une collectivité territoriale.

ANNEXE 4 :

Comité directeur	1975		1977		1979		1981		1983		1985		1987		1990	
	Elus	Prof.														
CERES	20	24	37	37	60	60	60	65	77	83	63	81	69	77	73	82
Poperen	≈	≈	≈	≈	≈	≈	45	55	77	77	≈	≈	≈	≈	≈	≈
Mitterrand	32	48	61	64	61	71	58	75	68	79	70	82	80	81	≈	≈
Mauroy	52	64	56	65	64	76	65	90	77	95	79	91	95	100	93	93
Rocard	7	14	30	30	52	60	70	71	64	64	69	73	78	82	83	93
Fabius	≈	≈	≈	≈	≈	≈	≈	≈	≈	≈	≈	≈	≈	≈	80	85
Jospin	≈	≈	≈	≈	≈	≈	≈	≈	≈	≈	≈	≈	≈	≈	65	85

% d'élus et de professionnels par courants et par Comité directeur.

Le tableau se lit comme suit: 20% des membres du CERES appartenant au Comité directeur sont des élus. Les ≈ indiquent soit une un nombre insuffisamment représentatif soit l'absence de représentation.

BIBLIOGRAPHIE.

- Andolfatto D., Olivier D. (dir.), *Les partis politiques, quelles perspectives ?*, Paris, L'Harmattan, Col. Logiques politiques, 2001.
- Bailey F., *Les règles du jeu politique*, PUF, Paris, 1971.
- Bergounioux A., Grunberg G., *L'Ambition et le remords : les socialistes français et le pouvoir 1905-2005*, Paris, Fayard, 2005.
- Blondel J., Cotta M., *The Nature of Party Government. A Comparative European Perspective*, New York, Palgrave, 2000.
- Blyth M., Katz R. S., « From Catch-all Politics to Cartellisation: The Political Economy of Cartel Party », *West European Politics*, vol. 28, 1, 2005.
- Camby J-P., *Le financement des partis politiques*, Paris, Montchrestien, Col. Clefs, 1995.
- Chiche J., Le Roux B., Perrineau P., Rouanet H., « L'espace politique des électeurs français à la fin des années 1990 », *Revue française de science politique*, 2000, vol. 50, p. 463.
- Clift B., Fisher J., « Party Finance Reform as Constitutionnal Engineering ? The effectiveness and unintended consequences of Party Finance Reform in France and Britain », *French Politics*, vol. 3, 2005, p. 324.
- Céfaï D. et Trom D. (dir.), *Les formes de l'action collective, mobilisation dans des arènes publiques*, Paris, Editions de l'EHESS, col. Raisons pratiques, 2001.
- Corcuff, *Les nouvelles sociologies*, Paris, Nathan, Col. 128, 2002.
- Dagnaud et Mehl, *L'élite rose*, Paris, Ramsay, nouvelle édition, 1988.
- Detterbeck K., « Cartel Parties in Western Europe ? », *Party Politics*, vol. 11, 2005, p. 173.
- Dupin E., *L'après Mitterrand. Le Parti socialiste à la dérive*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.
- Élias N., *La société de cour*, Paris, Flammarion, col. Champs (1^{ère} éd. 1969).
- Élias N., *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket, 1993 (Agora, 1^{ère} éd. 1970).
- Gunther R., Montero J. R., Linz J. (dir.), *Political Parties. Old Concepts and New Challenges*, Oxford, Oxford University Press, 2002.
- Grunberg et Schweisguth, « French Political Space: Two, Three ou Four Blocs? », *French Politics*, vol. 1, 2003, p. 331.
- Ion J., *La fin des militants ?*, Paris, L'Atelier, 1997.
- Jobert, *Le tournant néo-libéral en Europe : idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*, Paris, L'Harmattan, col. Logiques politiques, 1994.
- Katz R. S., Mair P., *Party Organizations : a Data Handbook on Party Organizations in Western Democracies, 1960-90*, London, Sage, 1992.
- Katz R. S., Mair P., « The Membership of Political Parties in European Democracies, 1960-1990 », *European Journal of Political Research*, 1992, vol.22, 3, p. 329-345.
- Katz R.S., Mair P., « The Evolution of Party Organizations in Europe: The Three Faces of Party Organization », in Crotty W. (dir.), *Political Parties in a Changing Age*, special issue of *American review of Politics*, 1993, 14, p.593.
- Katz R. S., Mair P., *How Parties Organize. Change and Adaptation in Party Organizations in Western Democracies*, London, Sage, 1994.
- Katz R. S., Mair P., « Changing Models of Party Organisation and Party Democracy: the Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, 1995, Vol. 1, 1.
- Katz, R. S., Mair P., « Cadre, catch-all or cartel ? A rejoinder », *Party Politics*, 1996, vol. 2, 4, p.525.

- Katz R. S., Mair P., « The Ascendancy of the Party in Public Office : Party Organizational Change in Twentieth-Century Democracies », in Gunther R., Montero J. R., Linz J. (dir.), *Political Parties. Old Concepts and New Challenges*, Oxford, Oxford University Press, 2002.
- Kitschlet H., « Citizens, Politicians, and Party Cartellization: Political Representation and State Failure in Post-Industrial Democracies », *European Journal of Political Research*, 2000, vol. 37, p. 147.
- Koole R., « Cadre, Catch-All or Cartel? A Comment on the Notion of the Cartel Party », *Party Politics*, 1996, vol.2, p. 507.
- Lefebvre R., « Le socialisme français soluble dans l'institution municipale. Forme partisane et emprise institutionnelle », *Revue française de science politique*, 2004.
- Mair P., *Party System Change : Approaches and Interpretations*, Oxford, Oxford University Press, 1997.
- Mair P., van Biezen I., « Party Membership in Twenty European Democracies 1980-2000 », *Party Politics*, 2001, vol. 7.
- Manin B., *Principes du gouvernement représentatifs*, Paris, Calmann-Lévy, 1995.
- Martin P., *Comprendre les évolutions électorales*, Paris, Presses de la FNSP, 2000.
- Martin P., « Les élections de 2002 constituent-elles un « moment de rupture » dans la vie politique française ? », *Revue française de science politique*, 2002, vol. 52, p. 593.
- Matonti, *Le comportement politique des Français*, Paris, Armand Colin, 1998.
- Panebianco, *Political Parties*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- Perrineau P., Ysmal C. (dir.), *Le vote de tous les refus*, Paris, Presses de Science-Po, col. « Chroniques électorales », 2002.
- Rey H., Subileau F. et Ysmal C., *Les adhérents socialistes en 1998*, Cahiers du Cevipof, 1999, n°23, www.Cevipof.msh-paris.fr/publications.
- Rocard M., *Si la gauche savait. Entretiens avec G-M. Benamou*, Paris, Robert Laffont, 2006.
- Sawicki F., *Les réseaux du Parti socialiste, sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, Col. Socio-histoire, 2003.
- Schlesinger J. A., Schlesinger M., « French Parties and the Legislative Elections of 1993 », *Party politics*, Vol.1, N°3, p 369.
- Scarrow S., *Parties and Their Members. Organizing for Victory in Britain and Germany*, Oxford University Press, 1996.
- Sferza, « Party Organization and Party Performance: The Case of The French Socialist Party » in Gunther R., Montero J. R., Linz J. (dir.), *Political Parties. Old Concepts and New Challenges*, Oxford, Oxford University Press, 2002.